

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DEPF

Boulevard Mohamed V.
Quartier Administratif,
Rabat-Chellah Maroc

E : depf@depf.finances.gov.ma

W : depf.finances.gov.ma

T : (+212) 537.67.74.15/16

NOTE DE CONJONCTURE

DIRECTION DES ETUDES ET DES PREVISIONS FINANCIERES

N° 300/ Février 2022



Sommaire

PARTIE 1 ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

01 ECONOMIES AVANCÉES

02 ECONOMIES ÉMERGENTES

03 MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES

PARTIE 2 ENVIRONNEMENT NATIONAL

01 TENDANCES SECTORIELLES

02 DEMANDE INTERIEURE

03 ECHANGES EXTERIEURS

04 FINANCES PUBLIQUES

05 FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

PARTIE 3 TABLEAU DE BORD



Retour progressif des activités économiques à la normale, dans un contexte international perturbé

À l'international, pour l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique mondiale a connu un rebond. Toutefois, les perspectives de croissance sont entourées de risques baissiers, liés notamment à la persistance des goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, aux pressions inflationnistes et aux tensions géopolitiques en Europe de l'Est.

Sur le plan national, la campagne agricole 2020-2021 a été exceptionnelle générant une hausse significative de la valeur ajoutée agricole (+17,7% au cours du T3 2021). Si l'année 2022 s'annonce difficile pour ce secteur, celui-ci sera soutenu par un programme de soutien aux agriculteurs et aux éleveurs affectés, afin d'atténuer les effets des faibles précipitations et alléger leur impact sur l'activité agricole. Concernant les activités non agricoles, la croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire (+6,9% au cours du T3 2021), soutenue par les mesures de relance, a été remarquable : en atteste l'évolution vigoureuse des secteurs qui ont pu rattraper leur niveau d'avant crise tel le secteur du BTP, celui de l'énergie électrique et celui des industries manufacturières (TUC : +7,5 points à 72,3% à fin 2021), parallèlement au maintien de l'évolution positive du secteur extractif. Quant au secteur tertiaire, l'ensemble des branches s'est bien comporté à l'exception des secteurs du transport aérien et du tourisme qui a bénéficié de mesures de soutien déployées à son égard.

S'agissant de la demande intérieure, la consommation poursuit sa progression à fin 2021 en raison de l'orientation favorable des revenus des ménages. Cette évolution fait suite aux résultats de la campagne agricole 2020-2021, la dynamique remarquable des transferts des MRE (+36,8% à fin 2021), l'amélioration notable de la situation du marché de travail (+197.000 emplois rémunérés en 2021) et la croissance des crédits à la consommation. Ces performances ont été enregistrées dans un contexte d'inflation qui

reste tout de même modérée (+1,4% à fin 2021 et stagnation en janvier 2022 en glissement mensuel). Il importe de souligner que la progression des prix de certains biens de consommation, de nature exogène, fait suite principalement aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, à la hausse des prix des denrées de base et à celle des produits énergétiques sur le marché international. Dans ce cadre, différentes mesures ont été mises en place par le Gouvernement pour en limiter l'impact au niveau national.

En parallèle, la croissance de l'investissement se poursuit comme en attestent le raffermissement des importations des biens d'équipement, la hausse des recettes des IDE et des créations des entreprises (+23,3% pour l'année 2021), parallèlement à l'effort soutenu de l'investissement budgétaire.

Quant aux échanges extérieurs, les exportations ont enregistré, à fin 2021, un niveau record (près de 330 milliards de dirhams à fin 2021). Cette hausse a concerné l'ensemble des secteurs et plus particulièrement celui des phosphates et dérivés, de l'automobile, de l'agriculture et agro-alimentaire, de l'électronique et de l'industrie pharmaceutique qui ont dépassé leur niveau d'avant crise. La hausse des importations se poursuit, renforçant le déficit commercial, qui reste néanmoins à un niveau inférieur à celui d'avant crise.

Sur le plan des finances publiques, l'exécution de la Loi de Finances à fin janvier 2022 fait ressortir un déficit budgétaire de 467 millions de dirhams, suite notamment à la hausse des dépenses globales à un rythme plus important que celui des recettes ordinaires.

Concernant le financement de l'économie, la croissance des crédits bancaires a ralenti (+3% à fin décembre 2021), en raison du ralentissement des crédits au secteur non financier et des crédits au secteur financier. Quant à la Bourse de Casablanca, les indices MASI et MSI 20 poursuivent leur croissance.

Synthèse

N.B. : Sauf indication contraire, les évolutions présentées, dans la note, sont en glissement annuel.



Environnement international



- ⇒ **Economie mondiale** : la croissance mondiale devrait se poursuivre à un rythme ralenti mais toujours robuste en 2022 (4,4% après 5,9% selon le FMI). Après un essoufflement début 2022, lié à la vague Omicron, l'activité devrait se redresser en lien avec le repli des infections. Toutefois, les perspectives de croissance restent entourées de risques baissiers, dont un resserrement monétaire plus marqué pour contenir des pressions inflationnistes, alimentées par une flambée des prix de pétrole, accentuée par une escalade en Ukraine.
- ⇒ **Zone euro** : croissance encore solide en 2022 (4% selon les prévisions de la Commission européenne, après 5,2% en 2021), avec une reprise renforcée en Allemagne (3,6% après 2,8%) et en Espagne (5,6% après 5%).
- ⇒ **Euro** : 1,14 dollar le 18 février, en baisse de 6% en glissement annuel.
- ⇒ **Pétrole** : 96 dollars pour le baril du Brent le 18 février, en hausse de 24% depuis début 2022.



Tendances sectorielles



- ⇒ **Secteur primaire** : Appui exceptionnel au secteur agricole fragilisé par des conditions climatiques difficiles visant à atténuer l'effet du retard des précipitations, alléger l'impact sur l'activité agricole et soutenir les agriculteurs et les éleveurs impactés.
- ⇒ **Secteur secondaire** : rebond de l'activité économique en 2021, notamment, au niveau des secteurs du BTP (ventes de ciment : +14,8% à fin 2021 et +8,8% à fin janvier 2022), de l'énergie électrique (production : +6,5% à fin 2021) et des industries manufacturières (TUC : +7,5 points à 72,3% à fin 2021), parallèlement au maintien de l'évolution positive du secteur extractif (production de phosphate : +1,8% à fin 2021).
- ⇒ **Secteur tertiaire** : bonne performance des indicateurs des télécommunications (parcs mobile : +8,2% et internet : +17,8% à fin septembre) ; Evolution positive des indicateurs des secteurs du tourisme (nuitées : +31,8% à fin 2021) et du transport (passagers aériens : +38,9% et ferroviaires : +64% ; trafic portuaire global : +11,6% à fin 2021) en 2021 bien qu'ils n'aient pas encore atteint leur niveau d'avant crise dans plusieurs segments.



Ménages & Entreprises



- ⇒ **Consommation des ménages** : regain de vigueur en 2021, dans un contexte d'inflation modérée (+1,4% au terme de l'année 2021 et stagnation en janvier 2022 en glissement mensuel). Contexte marqué également par une évolution favorable des revenus des ménages, favorisée par l'excellent résultat de la campagne agricole, la dynamique remarquable des transferts des MRE (+36,8% à fin 2021), la reprise des créations d'emplois (+197.000 emplois rémunérés en 2021) et l'amélioration des crédits à la consommation (+2,7% à fin 2021).
- ⇒ **Investissement** : reprise en 2021, comme en atteste le raffermissement des importations des biens d'équipement (+12,5% à fin 2021), des recettes des IDE (+17% à fin 2021) et des créations des entreprises (+23,3% au titre de l'année 2021) et ce, parallèlement à l'effort soutenu de l'investissement budgétaire (+8,2%, par rapport à fin janvier 2021).

1,14
(le 18 février)



Parité euro/dollar

96\$/baril
(le 18 février)



Brent

+9,5%
(fin septembre)



VA industrielle

+197.000 postes
(2021)



Emploi rémunéré



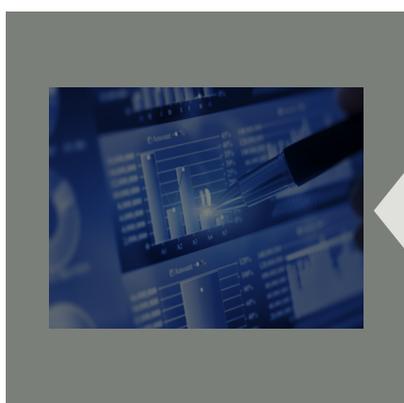
Echanges extérieurs

- ⇒ Quasi-stagnation du taux de couverture à 62,1% à fin 2021, sous l'effet de la progression des exportations et des importations à des rythmes quasi similaires (+24,3% et +24,5% respectivement).
- ⇒ Hausse des exportations de l'ensemble des secteurs, plus particulièrement, les secteurs des phosphates et dérivés (+57,1%), de l'automobile (+15,9%) et du textile et cuir (+21,6%). Les exportations de la quasi-totalité des secteurs ont dépassé leur niveau d'avant crise.
- ⇒ Appréciation des importations de l'ensemble des groupes de produits, notamment les produits finis de consommation (+29,7%), les produits énergétiques (+51,6%) et les demi-produits (+23,7%).
- ⇒ Des Avoirs Officiels de Réserve permettant de couvrir 6 mois et 22 jours d'importations de biens et services.



Finances publiques

- ⇒ Déficit budgétaire de 467 millions de dirhams à fin janvier 2022, résultant, particulièrement, de la hausse des dépenses globales à un rythme plus important que celui des recettes ordinaires (+18,4% contre +2%).



Financement de l'Economie

- ⇒ Ralentissement de la croissance des crédits bancaires à +3% à fin décembre 2021 après +4,6% l'année précédente. Cette décélération a concerné aussi bien les crédits au secteur non financier (+3,4% après +4% à fin décembre 2020) que ceux au secteur financier (+1% après +7,8% un an auparavant).
- ⇒ Poursuite de l'évolution positive des indicateurs de la Bourse de Casablanca à fin janvier 2022, notamment, les indices MASI et MSI 20 (+3,9% et +4,3% respectivement par rapport à fin décembre 2021) et la capitalisation boursière (+4,1% à 719,3 milliards de dirhams).

NB : Sauf indication contraire, les évolutions sont en glissement annuel

+15,9%
(fin 2021)



Exportations automobile

+12,5%
(fin 2021)



Importations biens d'équipement

+3%
(fin 2021)



Crédits bancaires

+3,9% et +4,3%
(fin jan-22/fin déc-21)



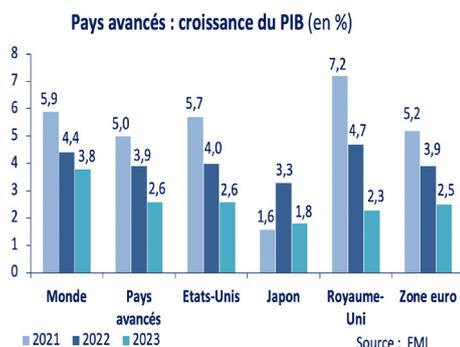
MASI et MSI 20



ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1. ECONOMIES AVANCEES

Etats-Unis : perspectives de croissance solide, entourées de risques inflationnistes et géopolitiques

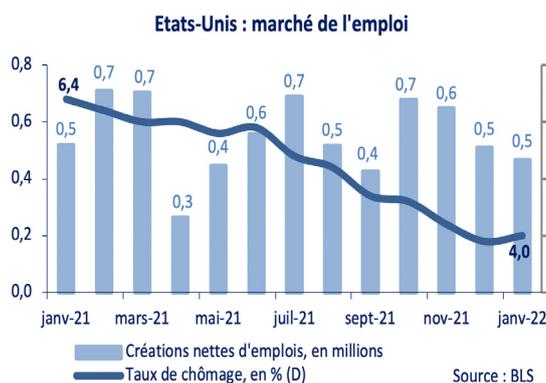
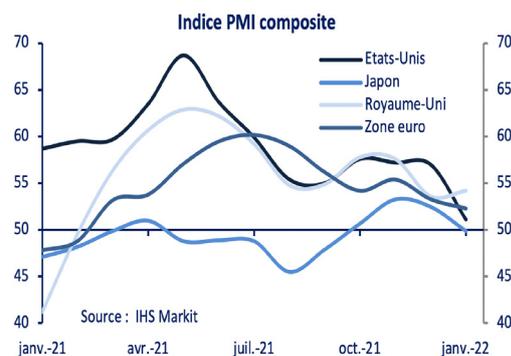


L'économie américaine a fortement progressé au quatrième trimestre 2021 (6,9% en rythme annualisé après 2,3 % au T3). La reconstitution des stocks a fortement contribué à la croissance (4,9 points). Pour l'ensemble de l'année 2021, l'économie a progressé de 5,7%, le plus haut depuis 1984. La croissance devrait se poursuivre à un rythme modéré mais robuste en 2022 (4% selon le FMI). La demande intérieure est soutenue par la solide consommation des ménages et les mesures de relance budgétaire.

Les perspectives sont confrontées à une inflation persistante, une politique monétaire plus restrictive, des incertitudes sur la pandémie et des tensions géopolitiques (avec la Russie et la Chine).

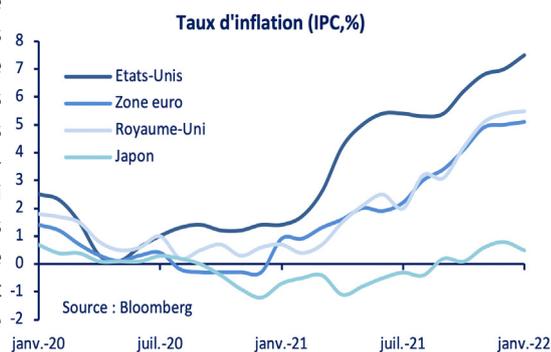
La croissance devrait ralentir début 2022, freinée par la récente vague d'infections au variant Omicron. Toutefois, les nouveaux cas Covid-19 se sont inscrits en fort repli, après avoir atteint un pic la mi-janvier.

La croissance de l'activité du secteur privé a ralenti en janvier, comme le montre l'indice PMI composite (51,1 après 57,0 en décembre). La décélération a concerné le secteur manufacturier (55,5 après 57,7) et, surtout, celui des services (51,2 après 57,6), perturbé par le variant Omicron. Néanmoins, les ventes de détail ont rebondi en janvier (+3,8% après -2,5% en décembre), les consommateurs ayant continué à dépenser malgré la flambée des cas de COVID-19 et la forte inflation.



Le taux de chômage s'est établi à 4% en janvier après un creux de 3,9% en décembre, marquant une baisse de 2,4 points depuis un an. L'économie a créé 467 000 emplois nets en janvier contre 510 000 en décembre et une moyenne mensuelle de 555 000 en 2021. Les loisirs et l'hôtellerie ont mené les gains, malgré la vague d'omicon. L'emploi non agricole a augmenté de 19,1 millions depuis avril 2020, mais reste en baisse de 2,9 millions (ou 1,9%) par rapport à son niveau d'avant la pandémie en février 2020.

Le taux d'inflation poursuit sa montée pour atteindre 7,5% en janvier, son plus haut niveau depuis 1982, amplifiée par une forte demande, des ruptures d'approvisionnement, une flambée des coûts de l'énergie et une pénurie de main-d'œuvre. L'inflation sous-jacente a rebondi à 6% en janvier. Pour faire face aux pressions persistantes d'inflation, la Fed a indiqué que son programme d'assouplissement quantitatif se terminera en mars et qu'elle envisage des hausses de taux d'intérêt peu de temps après.



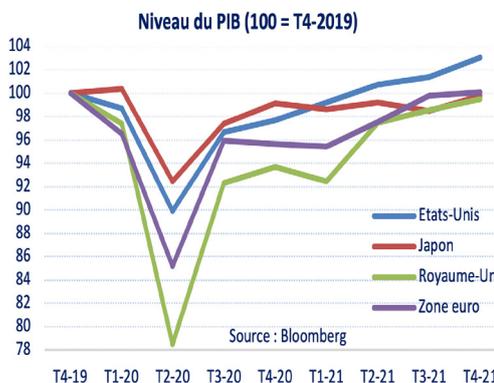
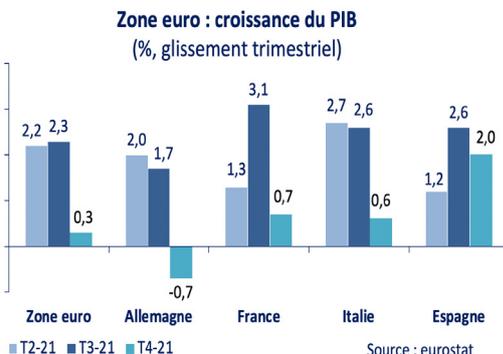
Zone euro : perspectives de reprise de l'activité, après un essoufflement au tournant de 2021-2022

0,3%
(au T4-2021)

€

Zone euro
Croissance économique

La reprise du PIB de la zone euro s'est essoufflée au quatrième trimestre 2021 (0,3% après 2,3% au T3), freinée par la forte propagation des cas Covid-19, la hausse des prix de l'énergie et la persistance de perturbations des chaînes d'approvisionnement. L'économie allemande s'est contractée (-0,7% après 1,7%), alors que la croissance a ralenti pour la France (0,7% après 3,1%), l'Italie (0,6% après 2,6%) et l'Espagne (2% après 2,6%). Pour l'ensemble de l'année 2021, la zone euro a connu une expansion record de 5,2% après un repli de 6,4% en 2020.



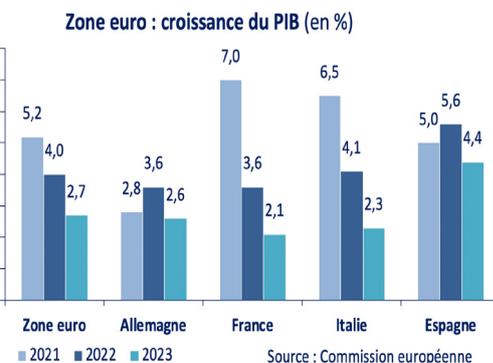
Le PIB de la zone euro est revenu à son niveau pré-pandémie au T4-2021. L'économie française le dépasse désormais nettement (+0,9%). En revanche, quelques points de croissance restent à rattraper en Espagne (-4 points), en Allemagne (-1,5) et en Italie (-0,5).

A titre de comparaison, l'activité a dépassé largement son niveau d'avant crise aux États-Unis (+3,1%), alors qu'elle en est restée inférieure au Japon (-0,2%) et au Royaume-Uni (-0,4%).

4%
(en 2022)

Zone euro
Croissance économique

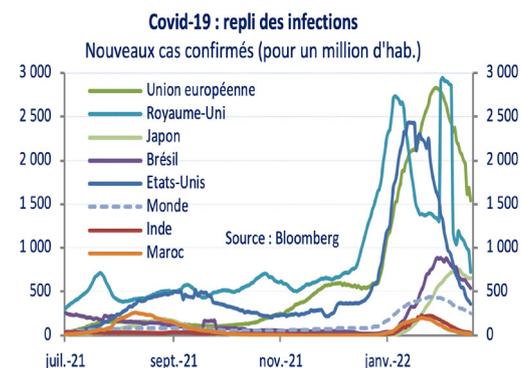
La zone euro devrait poursuivre son expansion en 2022 (4% selon la Commission européenne après 5,2% en 2021). Les perspectives de croissance s'avèrent robustes dans les principaux pays membres, à savoir l'Allemagne (3,6% après 2,8%), la France (3,6% après 7%), l'Italie (4,1% après 6,5%) et l'Espagne (5,6% après 5%). L'activité est soutenue par la réouverture de l'économie, le progrès des campagnes de vaccination, la reprise de la demande et le maintien du soutien budgétaire et monétaire.



Toutefois, les perspectives de croissance de la zone euro sont entourées de risques baissiers, liés notamment aux nouveaux variants du virus, à la persistance des goulots d'étranglement logistiques et dans les chaînes d'approvisionnement, aux pressions inflationnistes et aux tensions géopolitiques en Europe de l'Est.

73%
complètement vaccinés
(au 18 février)

Union européenne
Taux de vaccination



L'incidence de la pandémie sur l'activité économique a nettement diminué, grâce notamment aux taux de vaccination relativement élevés : 73% en moyenne dans l'UE, avec 75% en Allemagne, 79% en Italie, 81% en France, 82% en Espagne et 90% au Portugal. Partout en Europe, la levée des restrictions anti-Covid-19 se poursuit, en ligne avec le fort repli des cas d'infections liées au variant Omicron, après avoir atteint un nombre record en janvier.

52,3

(en janvier)



Zone euro
Indice PMI composite

7%

(en décembre)



Zone euro
Taux de chômage

1,14

(le 18 février)



Zone euro
Parité euro/dollar

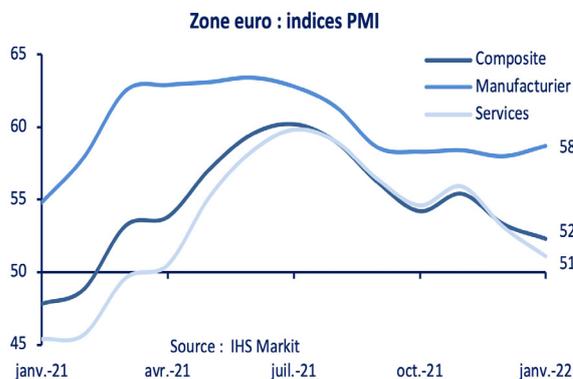
5,1%

(en janvier)



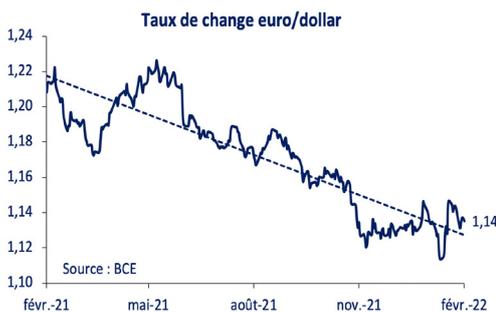
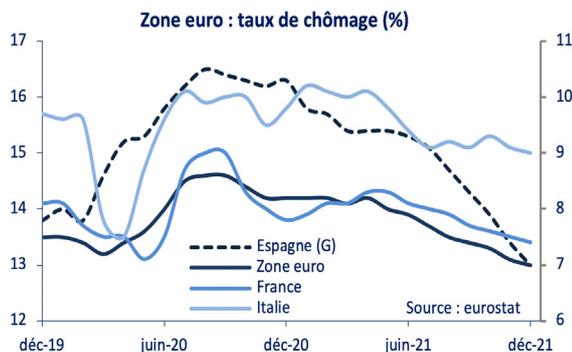
Zone euro
Taux d'inflation

La croissance économique de la zone euro devrait rester modérée au premier trimestre 2022, affectée par la dernière vague pandémique et par des obstacles persistants sur l'offre. Toutefois, l'expansion économique devrait reprendre son rythme au deuxième trimestre et rester robuste sur le reste de l'année.



La croissance de l'activité du secteur privé de la zone euro a confirmé son ralentissement début 2022, comme le montre l'indice PMI composite (52,3 en janvier après 53,3 en décembre). La décélération dans le secteur des services (51,1 après 53,1), affecté par la vague Omicron, contraste, toutefois, avec la résilience relative du secteur manufacturier (58,7 après 58,0). La croissance de l'activité globale a ralenti en France (52,7 après 55,8) et en Italie (50,1 après 54,7) mais s'est renforcée en Allemagne (53,8 après 49,9).

Le taux de chômage en zone euro a atteint son plus bas historique à 7% en décembre, en baisse de 0,1 point sur un mois et de 1,2 point en glissement annuel. Parmi les grands pays membres, le chômage a diminué en Allemagne (-0,8 point sur un an à 3,2%), en France (-0,4 à 7,4%), en Italie (-0,8 à 9%) et en Espagne (-3,3 à 13%). Le marché de l'emploi continue de s'améliorer, témoignant de la vigueur de la reprise économique et de l'efficacité des programmes de travail à temps partiel pendant la pandémie.



Sur le marché des changes, l'euro valait 1,14 dollar le 18 février, en hausse de 1,9% depuis son creux du 28 janvier, ramenant ses pertes à 6% depuis un an. Le dollar est soutenu par la Fed qui envisage de relever ses taux d'intérêt en 2022, plus tôt que prévu, pour contenir les tensions inflationnistes. En revanche, la BCE a annoncé le maintien de sa politique monétaire ultra-souple, anticipant une inflation transitoire (1,8% en 2023 après 3,2% en 2022 et 2,6% en 2021).

Le taux d'inflation annuel de la zone euro a atteint un nouveau record de 5,1% en janvier après 5% en décembre, restant supérieur de l'objectif de 2% de la BCE pour le septième mois consécutif. Cette poussée inflationniste est attisée par une panoplie de facteurs, dont notamment la vigueur de la demande, les coûts élevés de l'énergie, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les pénuries de main d'œuvre. Toutefois, le taux d'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, s'est atténué en janvier (2,3% après 2,6% en décembre).

Japon : perspectives d'accélération de la croissance, stimulée par un plan de relance robuste

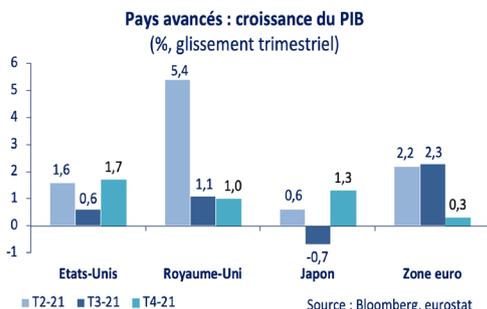
3,3%

(en 2022)



Japon

Croissance économique



L'économie nipponne a enregistré un fort rebond au quatrième trimestre 2021 (5,4% après -2,7% au T3, en termes annualisés), après la levée de l'état d'urgence lié à l'épidémie Covid-19 et le grand progrès des vaccins. La consommation des ménages a fortement rebondi (+11,5% après -3,9%). L'investissement des entreprises a repris (+1,6% après -9,2%). Les exportations nettes ont encore contribué au PIB, les exportations se redressant après un repli au T3 et les importations prolongeant leur chute.

Pour l'ensemble de l'année 2021, le PIB du Japon a enregistré une reprise modeste de 1,6%, après une contraction de 4,5% en 2020. La consommation des ménages et l'investissement des entreprises ont été affectés par l'état d'urgence lié à la Covid-19 ainsi que par la crise mondiale des chaînes d'approvisionnement.

80%

(au 18 février)

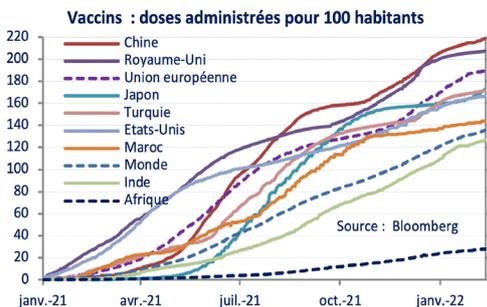


Japon

Taux de vaccination

En termes de perspectives, l'économie japonaise devrait rebondir de 3,3% en 2022, stimulée par un plan de relance solide, un taux de vaccination élevé et par l'atténuation des contraintes qui ont freiné la croissance en 2021. La consommation devrait mener la reprise. Toutefois, les perspectives restent entourées d'incertitudes sur l'évolution de la situation sanitaire et des chaînes d'approvisionnement mondiales.

La poussée de la variante Omicron au Japon pourrait ralentir la dynamique de croissance au premier trimestre 2021. Toutefois, un fort rebond est attendu au deuxième trimestre à mesure que la vague se dissipe.



En effet, les nouvelles infections Covid-19 se sont inscrits en baisse, après avoir atteint un pic début février. Par ailleurs, les progrès importants accomplis en matière de vaccination soutiennent maintenant le retour d'une croissance plus vigoureuse de la consommation et stimulent l'investissement. Au 18 février 2022, 173 doses de vaccins ont été administrées pour 100 habitants, avec 80% de la population complètement vaccinées.

49,9

(en janvier)

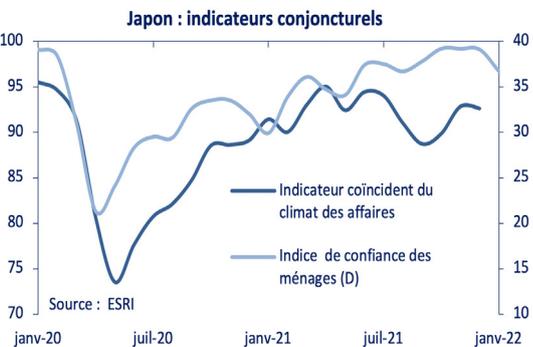


Japon

Indice PMI composite

Les derniers indicateurs conjoncturels laissent présager une faiblesse de l'activité économique au premier trimestre 2021.

L'activité du secteur privé a stagné en janvier 2021, comme le montre l'indice PMI composite (49,9 après 52,5 en décembre), suite au repli des services (47,6 après 52,1), affectés par la variante Omicron, malgré une plus forte progression du secteur manufacturier (55,4 après 54,3). Par ailleurs, l'indicateur coïncident du climat des affaires a marqué une légère baisse en décembre (-0,2 point à 92,6). De même, l'indice de confiance des ménages a confirmé son recul en janvier (-2,4 points à 36,7, son plus bas depuis août).



Pour stimuler la reprise de l'économie, le gouvernement a annoncé en novembre un soutien budgétaire supplémentaire d'un montant record de 490 milliards de dollars, soit environ 10% du PIB. De son côté, la Banque du Japon (BoJ) maintient sa politique monétaire ultra-accommodante, dans un contexte d'inflation modérée (0,5% en janvier après 0,8% en décembre), se démarquant des autres banques centrales. La BoJ a décidé de prolonger ses programmes spéciaux de prêt, de six mois jusqu'à fin septembre 2022, pour soutenir le financement des PME, tout en arrêtant le soutien pour les grandes entreprises comme prévu en mars.

10%
du PIB



Japon

Nouveau plan de relance

2. ÉCONOMIES EMERGENTES

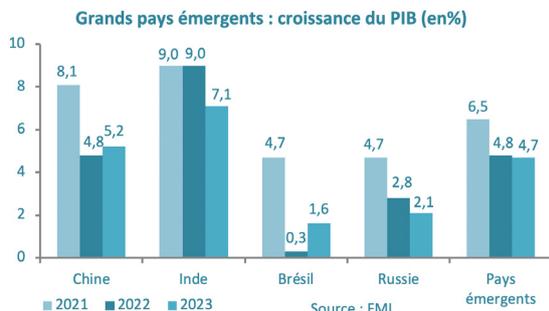
Perspectives de croissance modérée, freinée par des conditions financières moins accommodantes

4,8%
(en 2022)



Chine

Croissance économique



La reprise des économies émergentes et en développement devrait continuer à un rythme modéré (4,8% en 2022 après 6,5% en 2021, selon le FMI). La croissance devrait ralentir en Chine (4,8% après 8,1%), en Russie (2,8% après 4,5%) et au Brésil (0,3% après 4,7%) mais devrait rester forte en Inde (9% après 9%). Le rétablissement de l'activité est freiné par le retrait du soutien public, une inflation élevée, une politique monétaire plus stricte et une demande extérieure modérée.

Les pressions inflationnistes sont alimentées par des cours élevés des matières premières, notamment l'énergie. Dans ce contexte, un nombre croissant de banques centrales (dont celles du Brésil, de la Russie et du Mexique) sont contraintes de resserrer leur politique monétaire, malgré la persistance des pertes de production et du risque pandémique.

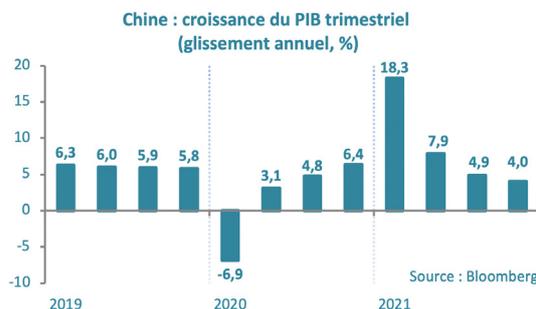
4%
(au T4-2021)



Chine

Croissance économique

Chine : croissance ralentie, impactée par la faiblesse de la consommation privée et du secteur immobilier



La croissance chinoise a ralenti au quatrième trimestre 2021 (4% après 4,9% au T3), affectée par des restrictions pour endiguer des foyers Covid-19 et par le ralentissement du marché immobilier. Les épidémies intermittentes de coronavirus ont entraîné des confinements stricts qui ont nui à la consommation. Par ailleurs, les difficultés des promoteurs immobiliers chinois, notamment Evergrande Group, ont affecté la confiance des investisseurs.

80%
(au 18 février)



Chine

Taux de vaccination

Après une forte reprise en 2021 (8,1%), l'économie chinoise devrait enregistrer une croissance modérée en 2022 (4,8% selon le FMI). La consommation est la plus susceptible d'être affectée par un éventuel durcissement des restrictions visant à contenir la propagation de coronavirus (politique de tolérance zéro). Toutefois, l'assouplissement de la politique gouvernementale devrait compenser l'impact négatif des restrictions.

Les perspectives restent entourées de risques élevés, liés notamment aux problèmes d'approvisionnement, aux vulnérabilités financières, à la faiblesse de la consommation et à l'incertitude persistante sur la pandémie.

Malgré son impact négatif sur la croissance économique, l'approche chinoise de «tolérance zéro» face à la Covid-19 aide à endiguer les nouveaux foyers du virus. La campagne vaccinale a enregistré un grand succès, avec plus de 3 milliards de doses de vaccin administrées au 18 février, soit un ratio de 218 doses pour 100 habitants, l'un des plus élevés au monde. Environ 1,23 milliard de chinois ont été complètement vaccinés, soit un taux de vaccination de 87%.

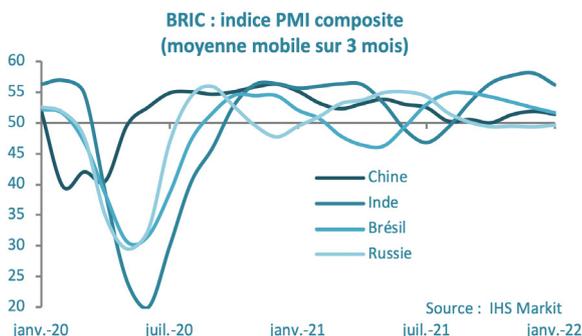
50,1
(en janvier)



Chine

Indice PMI composite

Les données à haute fréquence signalent une faiblesse de l'activité début 2022. L'activité du secteur privé a stagné en janvier, comme le montre l'indice PMI composite (50,1 après 53,0 en décembre). La production manufacturière accuse une contraction (49,1 après 50,9), alors que l'activité des services enregistre une croissance modérée (51,4 après 53,1).



La croissance atone devrait conduire à un assouplissement monétaire et à un soutien budgétaire cette année, après que le gouvernement s'est engagé à maintenir la stabilité. La Banque Centrale (PBOC) a réduit ses taux directeurs en décembre pour soutenir l'économie, dans un contexte d'inflation modérée (0,9% en janvier après 1,5% en décembre). Malgré cette réduction des taux de la PBOC, le yuan s'est apprécié par rapport au dollar américain.

Inde : perspectives de forte expansion économique, avec une reprise progressive de la demande interne

9%
(en 2022)



Inde

Croissance économique

L'expansion de l'économie indienne devrait se confirmer cette année (9% après de 9% en 2021, selon le FMI), en lien avec le redressement progressif de la consommation et de l'investissement privé, stimulé par des dépenses publiques élevées ainsi que par des conditions monétaires favorables. Toutefois, les perspectives de croissance restent entourées d'incertitudes sur l'évolution de la pandémie.

La situation pandémique en Inde s'est nettement améliorée, après une rapide vague Omicron début 2022. La campagne de vaccination progresse, avec 1,75 milliard de doses administrées au 18 février, soit un ratio de 127 doses pour 100 habitants, niveau encore inférieur à la moyenne mondiale (136). Quelque 70% des Indiens ont reçu une première dose et 57% sont entièrement vaccinés.

La reprise économique devrait se renforcer, après un essoufflement au tournant de 2021-2022.

La croissance de la production industrielle a ralenti (+0,4% en décembre après +1,3% en novembre), marquant sa plus faible hausse depuis février 2021. Par ailleurs, la croissance de l'activité du secteur privé s'est affaiblie, comme le montre l'indice PMI composite (53,0 en janvier après 56,4 en décembre), affectée par des craintes relatives à la dernière vague Covid-19. La croissance s'est essoufflée tant pour le secteur manufacturier (54,0 après 55,5) que pour celui des services (51,5 après 55,5).

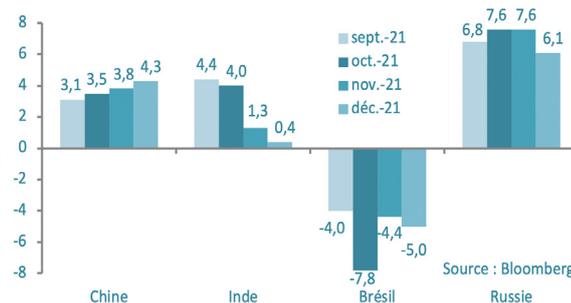
+0,4%
(en décembre)



Inde

Production industrielle

BRIC : croissance de la production industrielle (en %)



L'inflation a augmenté mais reste globalement maîtrisée (6% en janvier après 5,7% en décembre, pour une cible officielle de 2% à 6%), laissant pour l'instant une marge de manœuvre à la banque centrale pour maintenir ses taux d'intérêt stables et contribuer, ainsi, à soutenir la reprise économique.

Brésil : la reprise s'affaiblit, freinée par le resserrement monétaire pour contenir une inflation élevée

0,3%
(en 2022)



Brésil

Croissance économique

La croissance économique au Brésil devrait s'affaiblir en 2022 (0,3% après 4,7% en 2021, selon le FMI). Les risques pesant sur les perspectives restent élevés à court terme, en particulier des taux d'intérêt directeurs plus élevés dans un contexte d'inflation plus forte et de position budgétaire fragile.

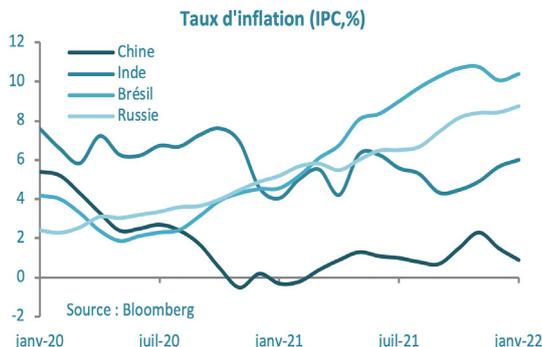
Les nouvelles infections Covid-19 se sont inscrites en baisse, après avoir atteint un pic début février lié au variant Omicron. Le déploiement des vaccins se poursuit, avec environ 384 millions de doses administrées au 18 février, soit un ratio de 181 pour 100 habitants, bien supérieur à la moyenne mondiale (136).

Les données à haute fréquence signalent une faiblesse persistante de l'activité économique. La production industrielle s'est contractée pour le cinquième mois consécutif en décembre (-5% après -4,4% en novembre). La croissance de l'activité du secteur privé a ralenti début 2021, comme le montre l'indice PMI composite (50,9 en janvier après 52,0 en décembre).

10,4%
(en janvier)



Brésil
Taux d'inflation



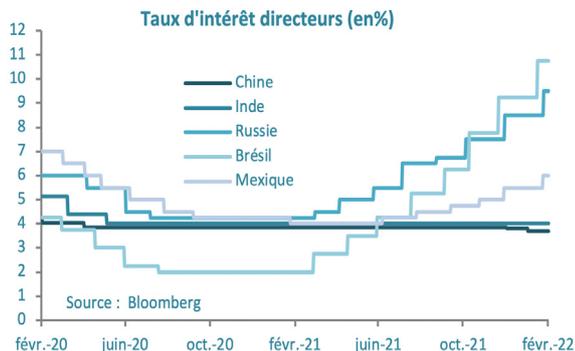
L'inflation reste très élevée (10,4% en janvier après 10,1% en décembre), proche de son plus haut niveau depuis 2003. Les pressions inflationnistes reflètent des effets combinés de la réouverture de l'économie, d'une sécheresse sévère et d'une flambée des coûts de l'énergie et du transport, ainsi que des contraintes d'approvisionnement mondial.

+150 pb
(le 2 février)



Brésil
Taux d'intérêt directeur

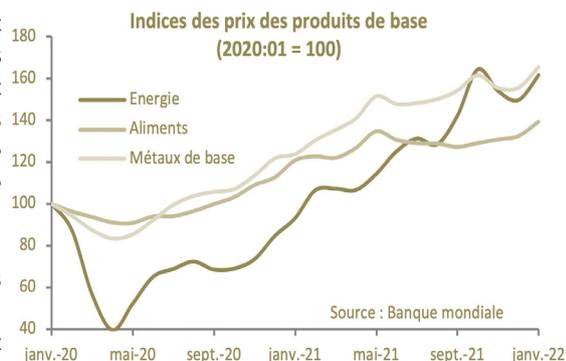
Dans ce contexte, la banque centrale du Brésil (BCB) poursuit le resserrement de sa politique monétaire. Elle a relevé son taux directeur de 150 pb pour le porter à 10,75% début février, portant le cumul des six relèvements à 875 pb depuis début 2021. La BCB a ainsi mené l'exercice de resserrement monétaire le plus agressif au monde sur les derniers mois. Ce processus fait planer le spectre de la stagflation sur l'économie brésilienne.



3. MARCHES DES MATIERES PREMIERES

Flambée des prix énergétiques, accentuée par des tensions entre la Russie et l'Occident

Les cours des matières premières ont poursuivi leur remontée début 2022, soutenus par des contraintes persistantes sur l'offre et par une forte reprise de la demande, après la réouverture des économies. Ainsi, l'indice des prix des produits énergétiques, calculé par la Banque mondiale, a rebondi de 8% en janvier, portant sa hausse à 74% depuis un an. De son côté, l'indice des prix des produits non énergétiques a augmenté de 4,7% en janvier, tiré par les métaux de base (+6,4%) et les produits alimentaires (+5,2%).

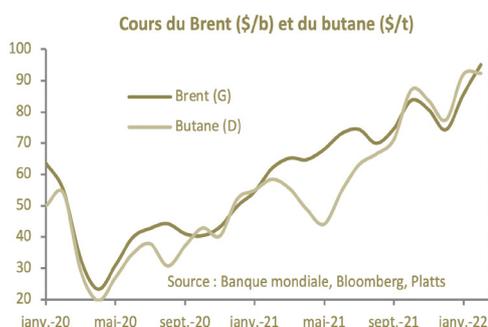


Brent : 96 \$/baril

Gaz butane : 882 \$/tonne
(le 18 janvier)



Produits énergétiques



Les prix du **pétrole** (Brent) se sont établis à 86 dollars le baril en moyenne en janvier 2022, en hausse de 15% sur un mois et de 57% en glissement annuel. Ils ont poursuivi leur remontée pour atteindre 98 dollars le 14 février, leur plus haut niveau depuis septembre 2014, avant repasser à 96 dollars le 18 février, marquant des gains mensuels de 9% et annuels de 51%. Cette remontée est accentuée par des craintes sur des tensions entre la Russie et l'Occident au sujet de l'Ukraine.

La tendance haussière des cours pétroliers découle essentiellement d'une forte reprise de la demande mondiale, en lien avec l'amélioration de la situation sanitaire et les progrès de la vaccination, dans un contexte caractérisé par un retour prudent et progressif des approvisionnements en pétrole par l'OPEP et ses alliés (OPEP+). La demande de produits pétroliers a également augmenté en raison des craintes de pénuries d'approvisionnement en gaz naturel, notamment en Europe.

Le marché pétrolier a connu une baisse significative des stocks, en raison d'un écart grandissant entre l'offre et la demande mondiales. Les stocks de pétrole de l'industrie de l'OCDE ont chuté de 60 mb à 2 680 mb en décembre 2021, leur plus bas niveau en sept ans, marquant une baisse de 355 mb depuis un an.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une poursuite de la croissance de la demande mondiale de pétrole en 2022 (+3,2 millions de barils par jour (mbj)), après une forte progression en 2021 (+5,5 mbj en 2022) et une chute en 2020 (-9 mbj) sous l'impact du choc pandémique. Ces perspectives restent entourées d'incertitudes sur l'évolution de la situation pandémique et du contexte géopolitique.

Au niveau de l'offre, malgré les augmentations progressives de la production dans le cadre de l'accord OPEP+ de juillet dernier (de 400 000 barils par jour et par mois), elles restent encore insuffisantes pour rééquilibrer le marché. L'OPEP+ poursuit son plan d'assouplissement progressif des réductions de production précédentes en vue d'y mettre fin complètement d'ici la fin 2022. En 2020, l'OPEP+ avait décidé de réduire sa production totale de 9,7 mbj, à partir de mai, pour répondre à la forte chute de la demande due à la pandémie.

Le marché pétrolier devrait revenir progressivement à l'équilibre en 2022 avant d'enregistrer un excédent, l'offre devant dépasser la demande si le groupe OPEP+ continue d'augmenter sa production comme prévu.

Selon l'AIE, la production mondiale de pétrole pourrait augmenter de 6,3 mbj en 2022, si les réductions de l'OPEP+ sont entièrement annulées. Cela éroderait la capacité de production effective inutilisée de l'alliance, qui pourrait chuter de 5,1 mbj à 2,5 mbj d'ici la fin de l'année.



Toutefois, environ 1,3 mbj supplémentaires de brut iranien pourraient être progressivement mis sur le marché en cas de levée des sanctions. Par ailleurs, la production de pétrole brut aux États-Unis devrait augmenter de 0,8 mbj à 12 mbj en 2022, selon le Département américain de l'énergie, s'approchant de son niveau d'avant la pandémie (12,3 mbj en 2019).

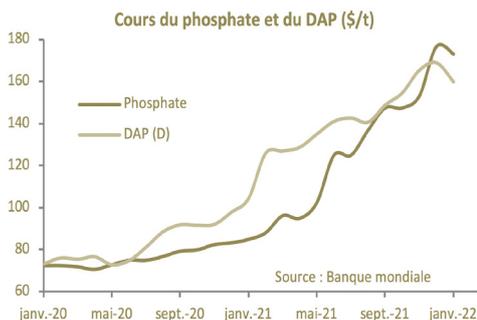
De manière générale, les prix du pétrole devraient rester relativement élevés en 2022. Cependant, le marché pétrolier peut connaître des fluctuations, en raison des évolutions liées à la pandémie et aux chaînes d'approvisionnement, ainsi que du contexte géopolitique et sécuritaire, notamment au Moyen-Orient et en Europe de l'Est.

Parallèlement au renchérissement du pétrole, les prix du gaz **butane** ont connu un fort rebond pour atteindre 920 dollars la tonne en moyenne en janvier, marquant des gains de 19% sur un mois et de 68% en glissement annuel, dans un contexte de flambée généralisée des cours des produits énergétiques, dont le gaz naturel, compte tenu de la reprise de la demande, de la faiblesse des stocks et de l'insuffisance d'approvisionnement.

Après avoir atteint un pic de 983 dollars la tonne en moyenne le 28 janvier, les cours du butane se sont inscrits en baisse pour s'établir à 882 dollars le 18 février, dans l'espoir d'une résolution pacifique de la crise russo-ukrainienne. Malgré les incertitudes persistantes sur l'approvisionnement en gaz naturel russe, la tendance haussière des prix gaziers en Europe est freinée par des importations robustes et régulières de GNL en provenance des États-Unis, ainsi que par une demande modérée de chauffage en raison d'un hiver doux.

699 \$/T
(en janvier)

OCP
Engrais DAP



Les cours du **phosphate** brut se sont établis à 173 dollars la tonne en janvier, en baisse de 2% sur un mois, ramenant leur hausse à 104% depuis un an. Les prix du **DAP** ont reculé de 6% en janvier pour se situer 699 dollars la tonne, ramenant leurs gains à 66% sur un an.

En 2021, les cours du phosphate brut et du DAP ont enregistré des hausses respectives de 62% et 92% en glissement annuel.

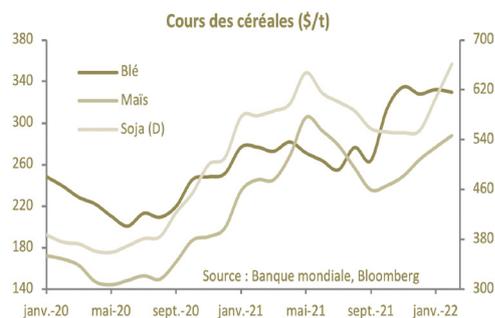
Les prix des produits phosphatés sont soutenus par des perspectives d'offre et de demande serrées à court terme et par des niveaux élevés des cours des produits énergétiques et des produits agricoles (maïs, soja, sucre...), impactant positivement les marchés des engrais. Les cours sont également impactés par les restrictions à l'exportation en Chine instaurées en octobre dernier.

Blé : 332 \$/T
Sucre : 402 \$/T
(en janvier)



Produits alimentaires

Les cours du **blé** tendre (SRW) ont enregistré 332 dollars la tonne en janvier, en hausse de 1,3% sur un mois et de 20% sur un an. Les disponibilités sur les marchés mondiaux s'avèrent plus serrées, suite à des récoltes réduites dans les principaux pays exportateurs, en particulier le Canada, les États-Unis et la Russie. Par ailleurs, la hausse des prix pourraient être accentuée en cas d'escalade des tensions entre deux grands exportateurs de blé, la Russie (environ 20% des exportations mondiales) et l'Ukraine (10%).



Toutefois, la montée des cours du blé devrait être atténuée par des perspectives de production favorables dans l'hémisphère sud, notamment en Argentine et en Australie. Selon la FAO, la production mondiale de blé devrait atteindre 775,6 Mt en 2021/2022, pratiquement au même niveau que la récolte record précédente.

Les prix du **maïs** se sont établis à 277 dollars la tonne en moyenne en janvier, leur plus haut niveau depuis août, en hausse de 5% sur un mois et de 18% en glissement annuel, soutenus par de larges achats de la Chine, une offre mondiale réduite et une flambée des prix énergétiques. La pression à la hausse sur les prix de maïs est amplifiée par des craintes sur le climat sec dans l'hémisphère Sud, en particulier en Argentine et au Brésil, et sur le conflit entre la Russie et l'Ukraine (qui représentent près de 17% des exportations de maïs au monde).

Les cours du **soja** ont enregistré 606 dollars la tonne en moyenne en janvier, en hausse de 9% sur un mois. Ils ont poursuivi leur remontée pour atteindre 666 dollars la tonne la mi-février, dans un contexte marqué par une forte demande à l'exportation et par un resserrement des disponibilités mondiales. Les récoltes de l'Argentine et du Brésil, les plus grands producteurs et exportateurs mondiaux de soja, sont confrontés à des conditions anormalement sèches liées au phénomène La Niña.



Les prix mondiaux du **sucre** brut (ISA) se sont établis à 402 dollars la tonne en moyenne en janvier, en baisse de 3% sur un mois et de 7% depuis leur pic de septembre, ramenant ainsi leurs gains à 20% depuis un an. Le repli récent des cours sucriers est lié notamment à des perspectives de production favorables et aux bonnes récoltes en Inde et en Thaïlande, ainsi qu'à des précipitations propices dans d'importantes zones de culture au Brésil.

L'Organisation internationale du sucre (ISO) prévoit pour la saison 2021/2022 un rebond de la consommation mondiale de 1,2% à 173 millions de tonnes (Mt) et une hausse de la production mondiale limitée à 0,8% à 170,4 Mt. Le déficit de l'offre sucrière mondiale devrait atteindre 2,6 Mt (contre -2 Mt enregistré en 2020/2021). La correction baissière des prix sucriers devrait être soutenue par d'importantes disponibilités exportables de sucre en Inde (6 à 7 Mt).



ENVIRONNEMENT NATIONAL

1. TENDANCES SECTORIELLES

Activités primaires

Appui exceptionnel au secteur agricole fragilisé par les faibles précipitations

La campagne agricole 2021/2022 se caractérise par des conditions climatiques difficiles, avec un déficit pluviométrique important dans l'ensemble des régions du Royaume. En comparaison avec une saison normale, ce déficit a atteint 64% au 16 février 2022, impactant significativement le taux de remplissage des barrages à usage agricole qui s'est limité à 32,8% à fin janvier 2022, après 45% à la même date, un an auparavant.

Cette situation climatique et hydrique est défavorable d'une part au déroulement de la campagne agricole, plus particulièrement les cultures d'automne, et d'autre part à la disponibilité des pâturages. A cet effet, un programme d'urgence a été préparé par le gouvernement, en exécution des Hautes Orientations Royales. Ce programme vise à atténuer l'effet du retard des précipitations, alléger l'impact sur l'activité agricole et soutenir les agriculteurs et les éleveurs impactés. L'enveloppe accordée à ce programme est estimée à 10 de milliards de dirhams, dont une contribution de 3 milliards dirhams du Fond Hassan II pour le développement économique et social.

Le Programme s'articule, notamment, autour de trois axes principaux : le premier, dont le coût est de 3 milliards de dirhams concerne la protection du capital animal et végétal et la gestion de la rareté des eaux. Le deuxième, vise l'assurance agricole, en procédant à l'accélération de la mise en œuvre de l'assurance sécheresse pour les agriculteurs, pour un capital assuré par les agriculteurs atteignant 1,12 milliard de DH sur une superficie de 1 million d'hectares. Quant au troisième axe, doté d'un budget de 6 milliards de dirhams, son objectif consiste à alléger les charges financières des agriculteurs et des professionnels. A travers ce dernier axe, le programme vise le rééchelonnement de la dette des agriculteurs, le financement des opérations d'approvisionnement du marché national en blé et aliments du bétail et ce, au-delà du financement des investissements innovants en matière d'irrigation.

Par ailleurs, les exportations du secteur de l'agriculture et agro-alimentaire, continuent de s'accroître à fin 2021, (+9,2% en valeur après +0,8% un an plus tôt). Cette dynamique est le résultat d'une hausse de la valeur des ventes à l'étranger de l'industrie alimentaire de 11% (après +1,3%) et des produits d'agriculture, sylviculture et chasse de 7% (après +2,6%).

+9,2%
(fin 2021)



Exportations agriculture et agroalimentaire

Orientation favorable de la valeur des débarquements de la pêche côtière et artisanale début 2022

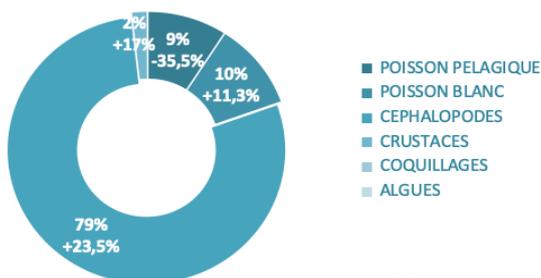
Le secteur de la pêche côtière et artisanale a réalisé, en valeur, une bonne performance au début de l'année 2022 et a enregistré une diminution de ses débarquements en volume. Cette baisse fait suite au repli des captures de poisson pélagique habituel durant cette période de l'année.

+11,3%
(fin janvier)



Pêche côtière et artisanale (en valeur)

Structure et croissance (g.a) des débarquements de la pêche côtière et artisanale en valeur à fin janvier 2022



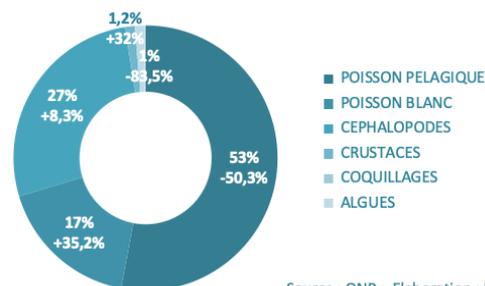
Source : ONP ; Elaboration : DEPF

Ainsi, la valeur des débarquements de la pêche côtière et artisanale s'est appréciée de 11,3% à fin janvier 2022, après +5,5% un an auparavant. Cette évolution fait suite à la consolidation de la croissance de la valeur des captures de céphalopodes de 23,5%, du poisson blanc de 11,3% et des crustacés de 17%. Quant à la valeur du poisson pélagique et des algues, ceux-ci ont baissé respectivement de 35,5% et de 88,8%.



En volume, ces débarquements ont reculé de 34,7% à fin janvier 2022, après un retrait de 30,7% un an plus tôt. Cette baisse qui fait suite essentiellement à la baisse des débarquements de poissons pélagiques de 50,3% (après -34,2%), a été modérée par l'augmentation des captures de poissons blancs de 35,1%, de céphalopodes de 8,3% et des crustacés de 32%.

Structure et croissance (g.a) des débarquements de la pêche côtière et artisanale en volume à fin janvier 2022



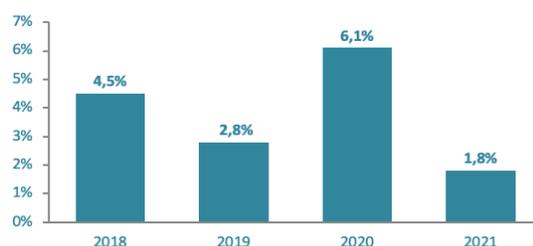
Source : ONP ; Elaboration : DEPF

Activités secondaires

Evolution positive de l'activité du secteur extractif à fin 2021

La production de phosphate roche, principale composante du secteur extractif, est en hausse de 1,8% au terme de l'année 2021, après une croissance de 6,1% un an plutôt. Cette évolution fait suite à une hausse de la production de 5,7% au troisième trimestre et de 6,6% au premier trimestre 2021 en dépit des baisses de 2,3% et de 1,8% enregistrées respectivement au quatrième et deuxième trimestres 2021.

Evolution de la production de phosphate roche (g.a)



Source : OCP ; Elaboration : DEPF

+1,8%
(fin 2021)



OCP

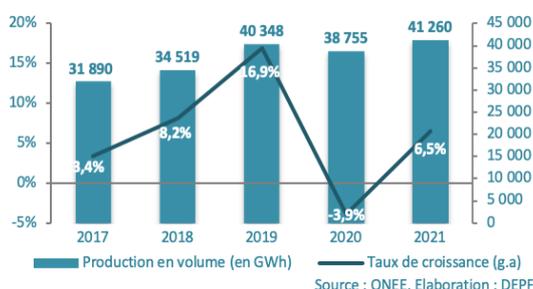
Production phosphate

Concernant les échanges de ce secteur avec l'extérieur, les exportations de phosphates et dérivés poursuivent leur croissance consolidée à fin 2021, enregistrant un accroissement de 57,1%, après +24,3% à fin juin 2021 et +3,9% à fin 2020. Cette évolution recouvre une hausse des ventes à l'étranger de phosphate roche de 22,3% et de ses dérivés de 62,9%, après +0,4% et +4,6% respectivement il y a une année, bénéficiant de la tendance favorable des prix.

Croissance significative de la production et de la consommation de l'énergie électrique

L'évolution des principaux indicateurs du secteur de l'énergie électrique traduit une dynamique particulière de ce secteur pour l'année 2021. Ces indicateurs ont également dépassé leur niveau d'avant crise.

Evolution de la production de l'énergie électrique



Source : ONEE, Elaboration : DEPF

Ainsi, la production de l'énergie électrique au niveau national s'est renforcée de 6,5% au terme de l'année 2021, après une baisse de 3,9% un an plus tôt. Cette progression tient compte de l'amélioration de la production privée de 5,3%, de celle de l'ONEE de 11,9% et de celle des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 de 5,2%. Par rapport à fin 2019, la production de l'énergie électrique s'est accrue de 2,3%.

Les échanges du secteur avec l'extérieur, ont été marqués à fin 2021, par une hausse du volume de l'énergie exporté de 36,5% (après -57,1% un an auparavant) et une baisse du volume importé de 19,6% (après +62,8%), dans un contexte de croissance de l'énergie nette appelée de 5,6% (après -1,2%).

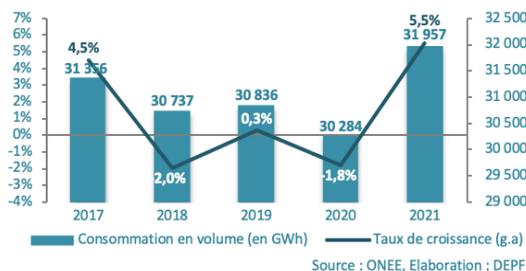
Il est à noter que le solde des échanges extérieurs d'énergie électrique est excédentaire, pour la seconde année. En effet, à fin 2021, le volume de l'énergie exportée a dépassé celui de l'énergie importée de près de 24%. En 2019, le volume exporté a représenté près de 3 fois le volume importé alors qu'il ne représentait que 4% des importations en moyenne durant la période de 2013 à 2018. Ainsi la part de l'énergie importée dans le volume de l'énergie nette appelée a été réduite à 1,7% à fin 2021 et à 1,4% à fin 2019, après avoir représenté en moyenne 15,7% du volume de l'énergie nette appelée entre 2009 et 2018.

+6,5%
(fin 2021)



Energie électrique
(production)

Evolution de la consommation de l'énergie électrique



Pour sa part, la consommation de l'énergie électrique a augmenté de 5,5% au terme de l'année 2021, après un recul de 1,8% à fin 2020. Cette évolution a été soutenue par la performance de l'ensemble des segments du secteur, notamment, les ventes de l'énergie de « Très haute, Haute et Moyenne Tension, hors distributeurs » (+9,7%), celles destinées aux distributeurs (+4,8%) et celles de basse tension (+2%).

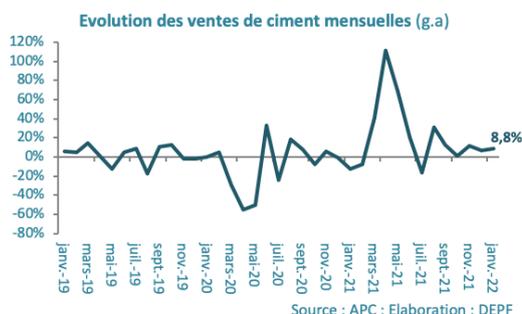
Par rapport à fin 2019, la consommation de l'énergie électrique s'est accrue de 3,6%, reflétant une hausse des ventes de l'énergie de « Très haute, Haute et Moyenne Tension, hors distributeurs » de 6,8%, des ventes destinées aux distributeurs de 0,6% et des ventes adressées aux ménages de 4,9%.

Le secteur du BTP poursuit sa dynamique en ce début 2022

+8,8%
(fin janvier)



Ventes de ciment



Après avoir clôturé l'année 2021 sur une bonne performance, le secteur du BTP poursuit son évolution favorable au cours du premier mois de 2022. En effet, les ventes de ciment, indicateur phare de l'activité de ce secteur, ont enregistré une hausse de 8,8% à fin janvier 2022, après un accroissement de 14,8% à fin 2021, et une baisse de 12,3% à fin janvier 2021.

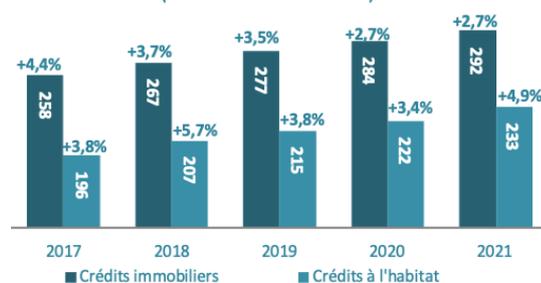
+4,9%
(fin 2021)



Crédits à l'habitat

Concernant le financement des opérations du secteur, les crédits à l'immobilier ont maintenu à fin 2021 le même taux de croissance que l'année précédente, soit +2,7% pour avoisiner les 292 milliards de dirhams. Cette évolution fait suite au renforcement des crédits à l'habitat (+4,9%, après +3,4% un an auparavant), atténué par le retrait des crédits à la promotion immobilière de 7%, après un léger repli de 0,7% un an plus tôt.

Evolution des crédits à l'immobilier (en milliards de dirhams)

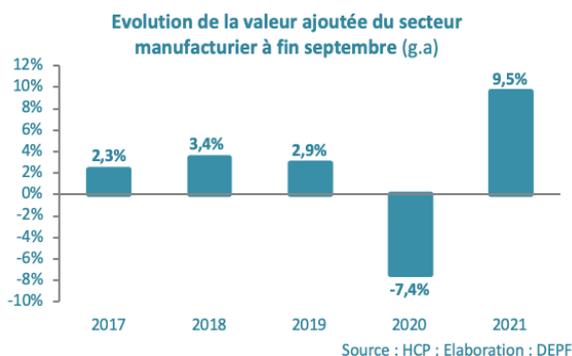


Prémises de clôture favorable pour le secteur manufacturier au titre de l'année 2021

+9,5%
(fin septembre)



VA industrielle



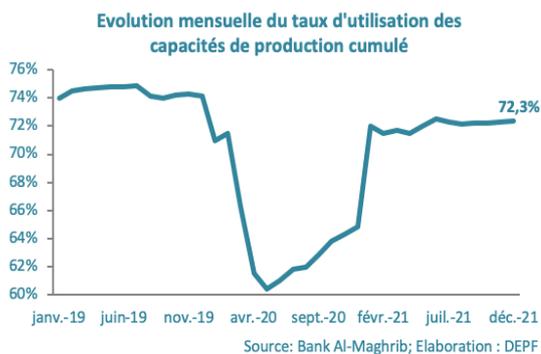
Au terme des trois premiers trimestres de l'année 2021, la valeur ajoutée du secteur manufacturier s'est appréciée en moyenne de 9,5% (après une baisse de 7,4% l'année précédente), compte tenu d'une hausse de 4% au T3-2021, de 22,8% au T2-2021 et de 1,6% au T1-2021. Cette progression fait suite à une évolution positive dans l'ensemble des branches d'activité, notamment, l'industrie « mécanique, métallurgique et électrique » (+16,8%), alimentaire (+5%), de textile et cuir (+19,6%) et « chimique et para-chimique » (+1,3%).

Comparée à la même période de l'année d'avant la crise, la valeur ajoutée du secteur manufacturier s'est accrue de 0,4%, bénéficiant, particulièrement, de la bonne tenue de la valeur ajoutée au niveau des industries alimentaire (+5,6%), chimique et para-chimique (+9,8%) et de textile et cuir (+0,3%).

72,3% (+7,5 points)
(fin 2021)

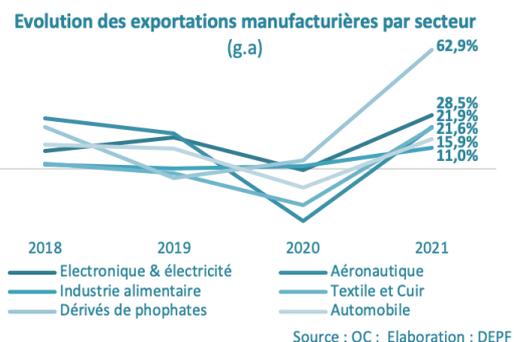


TUC



Ceredressement de l'activité manufacturière se maintient au quatrième trimestre 2021, en ligne avec l'augmentation du taux d'utilisation des capacités de production (TUC) de 2 points, en une année, à 72,7%, recouvrant une hausse de 11 points au sein des industries électriques et électroniques, de 6 points dans celles de textile et cuir, de 3,7 points dans celles de la « mécanique et métallurgie » et de 0,7 point dans celles de la « chimie et parachimie ». A fin 2021, le TUC s'est renforcé de 7,5 points à 72,3%.

Concernant les exportations du secteur industriel, leur croissance soutenue lors des trois derniers trimestres de l'année 2021 s'est soldée par une performance positive au terme de l'année 2021 pour l'ensemble des segments, notamment, les dérivés de phosphates (+62,9%), l'automobile (+15,9%), le textile et cuir (+21,6%), l'industrie alimentaire (+11%), l'électronique et électricité (+28,5%) et l'aéronautique (+21,9%).



Par rapport à leur niveau antérieur à la crise, la valeur de ces expéditions s'est accrue de 70,3% pour les dérivés de phosphates, de 12,4% pour l'industrie alimentaire, de 4,5% pour l'automobile et de 27,3% pour l'électronique et électricité.

Activités tertiaires

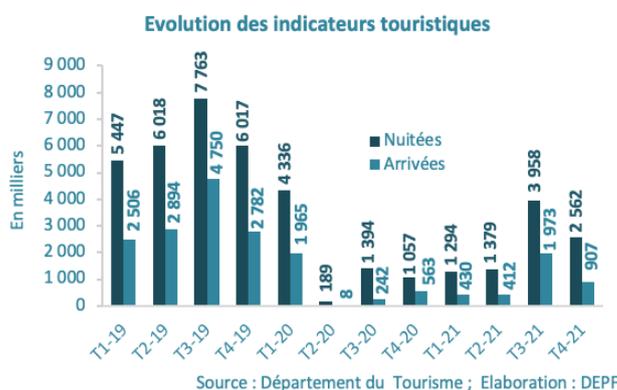
Des perspectives plus prometteuses pour le secteur du tourisme

Au quatrième trimestre, le secteur touristique maintient son redressement progressif entamé au deuxième trimestre 2021 et ce, en dépit de la fermeture des frontières nationales à partir du 29 novembre 2021. Toutefois, ces résultats demeurent loin de leur niveau d'avant la crise.

+34% et +31,8%
(fin 2021)



Arrivées et nuitées



Ainsi, au titre du quatrième trimestre 2021, le nombre d'arrivées à la destination marocaine s'est renforcé en glissement annuel de 61,1%, après une baisse de 79,8% un an auparavant. Cette évolution revient à la croissance du nombre des arrivées de touristes étrangers et à leur part croissante dans le nombre global des arrivées au Maroc. Le nombre de touristes étrangers s'est accru de 209,3%. Ils représentent ainsi 47,5% du total des arrivées, après 25% au T4-2020 et 63% au T4-2019.

La croissance du nombre des arrivées de MRE de 12,4% (après -59% un an plus tôt) a également contribué à la hausse de l'ensemble de ces arrivées bien que dans une moindre mesure.

A fin 2021, le flux des arrivées touristiques au Maroc a progressé de 34%, après un recul de 78,5% un an auparavant. Comparativement à fin 2019, ces arrivées se sont repliées de 71,2%.

Concernant les nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés, celles-ci ont progressé de 51,1% durant le mois de décembre à lui seul, en dépit de la suspension des vols passagers de et vers le Maroc. A fin 2021, ces nuitées se sont accrues de 31,8%. Elles restent néanmoins en baisse de 63,6%, par rapport à leur niveau enregistré à fin 2019.



S'agissant des recettes touristiques, elles ont reculé, en glissement annuel, de 6,9% au quatrième trimestre 2021, après une hausse de 203,2% au T3-2021 et ce, suite à la fermeture des frontières nationales intervenue en fin novembre. Au terme de l'année 2021, ces recettes ont avoisiné 34,3 milliards de dirhams, en baisse de 6% par rapport à fin 2020 et de 56,5% par rapport à fin 2019 ou de 44,5 milliards de dirhams.

-6%
(fin 2021)



Recettes voyages

Avec l'annonce du plan d'urgence adopté et la réouverture des frontières nationales à partir du 7 février 2022, les perspectives de ce secteur s'annoncent plus prometteuses. En effet, plusieurs compagnies aériennes ont repris, depuis, leur activité de et vers le Royaume et le nombre de vols internationaux enregistré dans les aéroports nationaux s'est élevé à 1654 vols lors de la première semaine de reprise (du 7 au 13 février), avec un engouement particulier du marché français qui représente 28% des réservations des nuitées des étrangers. Il est à noter que, depuis le 16 février 2021, la destination Maroc est classée, par les autorités françaises dans la liste verte, parmi les pays à circulation négligeable ou modérée du coronavirus, en l'absence de variant préoccupant émergent.

Au niveau mondial, d'après les premières estimations de l'OMT, le volume des arrivées des touristes internationaux a progressé de 4% à fin 2021. Cependant, ce volume est en baisse de 72% par rapport aux niveaux de l'avant pandémie. Le rythme de redressement demeure lent et inégal d'une région à une autre en raison des disparités au niveau des restrictions sur la mobilité, des taux de vaccination et des niveaux de confiance des voyageurs. Ainsi, les plus fortes hausses ont été enregistrées en Europe et aux Amériques (+19% et +17% respectivement), demeurant toutefois en deçà des niveaux d'avant la crise de 63% pour les deux régions. Quant à l'Afrique, elle a enregistré une augmentation de 12% par rapport à 2020, contre un recul de 74% par rapport à 2019. Pour ce qui est du Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique, ils ont enregistré des baisses respectives de 24% et 65% par rapport à 2020 et de 79% et 94% par rapport à 2019.

D'après le groupe d'experts de l'OMT, 61% des professionnels du tourisme tablent sur des perspectives plus favorables pour 2022. Ils sont 58% à s'attendre à un rebond en 2022, essentiellement au troisième trimestre, et 42% à estimer un rebond potentiel en 2023. Aussi, pour 64% de ces experts le nombre d'arrivées internationales n'atteindra son niveau de 2019 qu'en 2024, d'après l'enquête de septembre 2021.

Globalement, l'OMT prévoit une croissance des arrivées de touristes internationaux allant de 30% à 78% en 2022, comparativement à l'année 2021. Ces niveaux demeureraient, toutefois, inférieurs aux niveaux d'avant la crise de 50% à 63%, dans un contexte d'incertitude quant à l'évolution de la pandémie et aux levées de restrictions aux voyages ainsi qu'un environnement économique international difficile qui pourrait peser davantage sur une réelle reprise du tourisme international.

Evolution favorable des indicateurs du secteur des télécommunications

Les indicateurs du secteur des télécommunications poursuivent leur évolution favorable à fin septembre 2021, favorisée par le recours accru à l'e-commerce ainsi qu'au télétravail et à la formation à distance.

En effet, le parc de la téléphonie mobile s'est renforcé de 8,2% pour atteindre 52 millions d'abonnés à fin septembre 2021, après 50,4 millions d'abonnés un an plus tôt. Ainsi, le taux de pénétration de ce segment s'est situé à 143,2%, soit son plus haut niveau historique, après un taux de 133,7% l'année précédente. Pour le parc de la téléphonie fixe, celui-ci s'est amélioré de 6,9% à 2,5 millions d'abonnés.

Evolution des indicateurs des télécommunications (g.a)



+8,2% et +17,8%
(fin septembre)



Parcs mobile et internet

Quant au parc de l'Internet, il s'est consolidé de 17,8% à 33,9 millions d'abonnés à fin septembre 2021, après +9,8% il y a un an, portant son taux de pénétration à 93,2%, au lieu de 80% un an auparavant.

Evolution globalement favorable de la plupart des segments du secteur de transport à fin 2021

+11,6%
(fin 2021)



Trafic portuaire global

+38,9%
(fin 2021)



Passagers aériens

+64%
(fin 2021)



Passagers ferroviaires

Les indicateurs du secteur de transport continuent d'enregistrer des évolutions positives à fin 2021, malgré la fermeture des frontières nationales au mois de décembre 2021. Ces indicateurs n'atteignent toutefois pas leur niveau d'avant la crise, dans plusieurs segments.

En effet, le trafic portuaire global a augmenté de 11,6%, à 192,1 millions de tonnes en 2021, en consolidation de la hausse de 12,4% un an auparavant. Cette évolution provient de la progression de transbordement de 29,5%, du trafic des exportations de 1,7%, du trafic du cabotage entre les ports marocains de 20,8% et d'une quasi-stagnation de la part de celui des importations. Par rapport à fin 2019, le trafic global s'est amélioré ainsi de 25,5%.

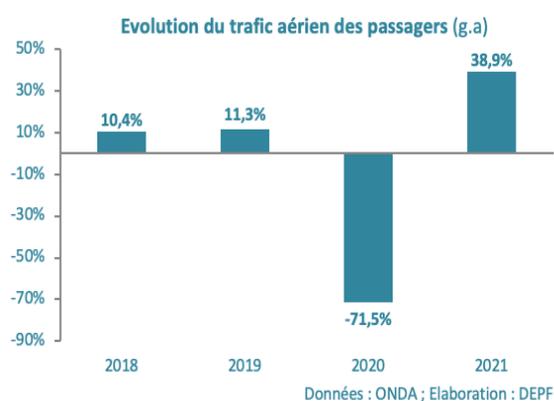
Par ailleurs, malgré l'évolution favorable dans plusieurs segments du secteur, certaines activités sont toujours impactées par la crise covid-19. Les activités relatives aux passagers sont en baisse de 30% et celles relatives aux croisières n'ont pas démarré au cours de l'année 2021 et ce, en raison de la suspension des voyages internationaux et des mesures sanitaires visant à limiter la propagation de la pandémie.

De son côté, le trafic aérien des passagers, plus impacté par la crise Covid-19 que les autres segments du transport, s'est amélioré à fin 2021 de 38,9% par rapport à fin 2020, à près de 10 millions de passagers, contre un recul de 60,4% par rapport à fin 2019. Le trafic de fret aérien a, quant à lui, augmenté de 13,9% au terme de l'année 2021, comparé à fin 2020.

Après un arrêt d'activité de plus de 2 mois (du 29 novembre 2021 au 6 février 2022), l'activité du secteur a repris à partir du 7 février, date de réouverture des frontières nationales avec des perspectives prometteuses.

Ces perspectives se confirment par la programmation de plusieurs compagnies aériennes d'offres qui dépassent celles de l'année 2019 pour la saison estivale 2022. Ainsi, la compagnie française Transavia prévoit d'augmenter son offre pour le Maroc, cet été, de 40% par rapport à 2019. La compagnie Ryanair compte finaliser sa programmation marocaine pour la saison d'avril à octobre 2022 avec une capacité qui dépassera celle de l'année 2019 de plus de 50%. La compagnie d'Easy jet, prévoit à son tour d'accroître sa capacité de 11% en été 2022 par rapport à l'activité enregistrée en été 2019.

Concernant l'activité ferroviaire, d'après l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), l'année 2021 a été marquée par une reprise de l'activité. En effet, l'activité Voyageurs s'est accrue de 64% par rapport à 2020 à 34,5 millions passagers. Le chiffre d'affaires correspondant a progressé de 87%, à 1,5 milliard de dirhams, après 803 millions de dirhams un an plus tôt. Quant au transport ferroviaire de marchandises, ce dernier a enregistré plus de 25,5 millions de tonnes au cours de 2021, soit +2,6% par rapport à 2020, générant un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dirhams, en amélioration de 2,3% en une année.

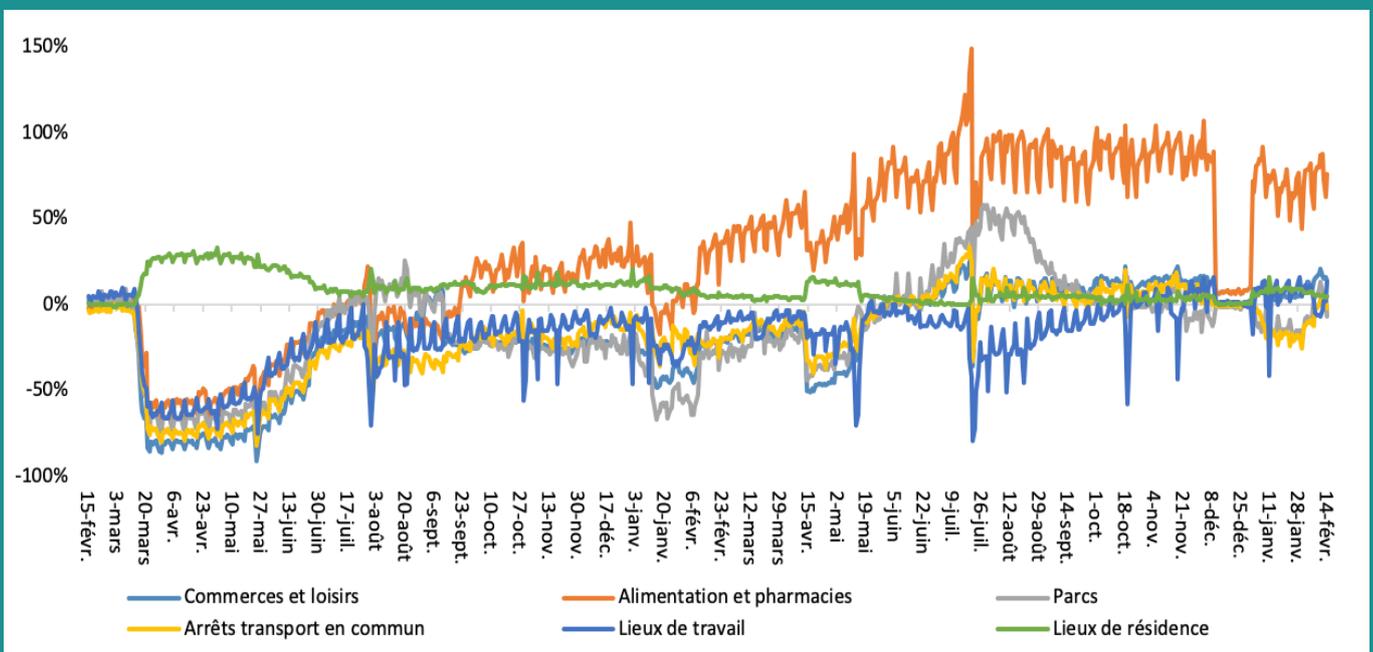


Reprise continue de la mobilité post confinement selon les big data de Google

Selon le dernier rapport sur la mobilité de la communauté (COVID-19) de Google, la mobilité¹ dans les principaux lieux publics au Maroc aurait affiché une amélioration, au 14 février 2022, notamment dans les lieux d'alimentation et pharmacies (+76% par rapport à la période de référence² après -52% durant la période de confinement général décrétée par le Gouvernement³), dans les lieux de commerce et loisirs⁴ (+14% après -77%) et dans les lieux de travail (+13% après -56%). De son côté, le rythme haussier de la mobilité dans les lieux de résidence s'est atténué par rapport à la période de confinement (+5% contre +26%). Par ailleurs, la mobilité a enregistré une décélération significative du rythme baissier enregistré pendant le confinement et ce, dans les parcs (-7% après -64%) et dans les arrêts de transport en commun (-2% après -70%).

Notons que sur toute la période post-confinement dont les statistiques sont disponibles (entre le 11 juin 2020 et le 14 février 2022), la tendance à la baisse de la mobilité s'est atténuée dans les lieux de commerce et loisirs (-9% en moyenne entre le 11 juin et le 14 février 2022 après -77% en moyenne entre le 20 mars et le 10 juin 2020), dans les parcs (-7% contre -64%), dans les arrêts de transport en commun (-11% contre -70%) et dans les lieux de travail (-12% contre -56%). Pour sa part, l'évolution à la hausse de la mobilité a ralenti dans les lieux de résidence, comparée à la période de confinement (+7% après +26%). A contrario, la mobilité a repris sa dynamique dans les lieux d'alimentation et pharmacies (+44% après -52%).

Reprise continue de la mobilité post confinement selon les big data de Google



Source : Elaboration DEPF sur la base des big data de Google.

¹ Indicateur développé par Google sur la base de l'analyse d'une mine d'information (Big data) relative à la fréquentation de lieux tels que les magasins d'alimentation, les parcs, les lieux de résidence, les lieux de travail....

² Médiane des jours des cinq semaines s'étalant entre le 03 janvier et le 06 février 2020.

³ Cette période s'est étalée entre le 20 mars et le 10 juin 2020.

⁴ Avec un taux d'exploitation de la capacité de 50% maximum.

TENDANCES SECTORIELLES (*)

		SECTEUR	2020	OCT 21	NOV 21	DEC 21	CUMUL
Activités primaires		Agriculture	●	●	●	●	●
		Pêche	●	●	●	●	●
Activités secondaires		Phosphates et dérivés	●	●	●	●	●
		Automobile	●	●	●	●	●
		Aéronautique	●	●	●	●	●
		Electronique et électrique	●	●	●	●	●
		Agroalimentaire	●			●	●
		Textile et cuir	●	●	●	●	●
		Energie électrique	●	●	●	●	●
		BTP	●	●	●	●	●
Activités tertiaires		Tourisme	●	●	●		●
		Transport	●	●	●	●	●
		Télécommunications	●	●	●	●	●

- Amélioration
 - Stabilité
 - Recul
-
-  Amélioration récente
 -  Dégradation récente

*: appréciation basée sur les derniers baromètres conjoncturels disponibles.

2. DEMANDE INTERIEURE

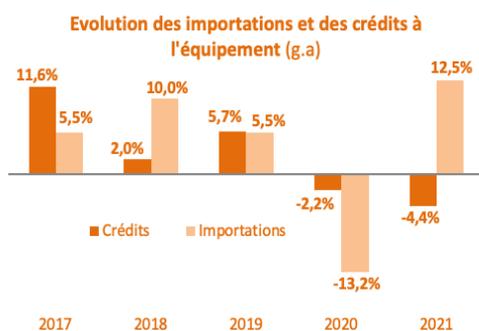
+2,7%

(fin 2021)



Crédits consommation

Les principaux baromètres de la demande intérieure attestent d'un regain de vigueur de la consommation des ménages en 2021, dans un contexte d'orientation favorable des revenus des ménages. Ceux-ci auraient bénéficié, notamment, des bons résultats de la campagne agricole, de la bonne dynamique des transferts des MRE (+36,8% à fin 2021), de la reprise des créations d'emplois (+197.000 emplois rémunérés en 2021) et du raffermissement des crédits à la consommation (+2,7% à fin 2021).



Source: OC & BAM; Elaboration: DEFP

La même vigueur se profile au niveau de l'investissement, dont les signes de rétablissement se manifestent à travers le redressement des importations des biens d'équipement (+12,5% à fin 2021) et la hausse des recettes des IDE (+17% à fin 2021), parallèlement à l'effort soutenu de l'investissement budgétaire (+8,2%, par rapport à fin janvier 2021).

Toutefois, les crédits à l'équipement ont maintenu leur baisse (-4,4% à fin 2021 après -2,2% à fin 2020).

+23,3%

(fin 2021)



Créations entreprises

Par ailleurs, selon l'OMPIC, la dynamique de création d'entreprises au Maroc se poursuit avec une hausse de 23,3% au titre de l'année 2021, soient 104.748 entreprises immatriculées au Registre de Commerce, contre 84.959 entreprises en 2020 et 94.959 entreprises en 2019.

Il importe de souligner qu'un nouveau projet de charte de l'investissement, est à l'étape d'achèvement. Ce projet de charte, présenté devant Sa Majesté le Roi, a été préparé conformément aux orientations prévues par le Nouveau Modèle de Développement, à savoir renforcer la part de l'investissement privé dans l'investissement global au Maroc, à l'horizon 2035. Il vise le renforcement de la création d'emploi, la priorisation des secteurs porteurs pour l'économie nationale et la promotion d'un développement équitable des territoires.

Inflation stable au mois de janvier 2022 (en glissement mensuel)

L'indice des prix à la consommation (IPC) a connu, au cours du mois de janvier 2022, une stagnation par rapport au mois précédent, en rapport avec l'augmentation de l'IPC non alimentaire de 0,1%, atténué par le recul de l'IPC alimentaire de 0,1%. L'évolution de ce dernier a résulté du repli des prix des légumes de 4,4%, des viandes de 0,6% et des fruits de 0,5%, atténué par l'accroissement des prix du pain et céréales de 1,9%, des huiles et graisses de 0,8% et des eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes de 0,3%. Concernant les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des tabacs (+3,5%) et des carburants (+1,1%).

En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 3,1% au cours du mois de janvier 2022, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 4,3% et de celui des produits non alimentaires de 2,3%, dont la plus importante hausse a concerné les prix de transport (+5,9%).

Stagnation

(en glissement mensuel)
(janvier 2022)



Inflation

Evolution de l'indice des prix à la consommation (g.m)



Source: HCP; Elaboration: DEFP



Pour ce qui est du secteur manufacturier, hors raffinage de pétrole, son indice des prix à la production a enregistré une hausse de 2,9% en glissement mensuel, au cours du mois de décembre 2021. Cette évolution s'explique par l'accroissement de 15,3% des prix de l'industrie chimique, de 0,5% de la « fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » et de 0,1% des industries alimentaires, la fabrication de textiles, le travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège et de la fabrication d'équipements électriques. En revanche, les prix de la métallurgie et des industries d'habillement ont reculé respectivement de 0,7% et 0,3%.

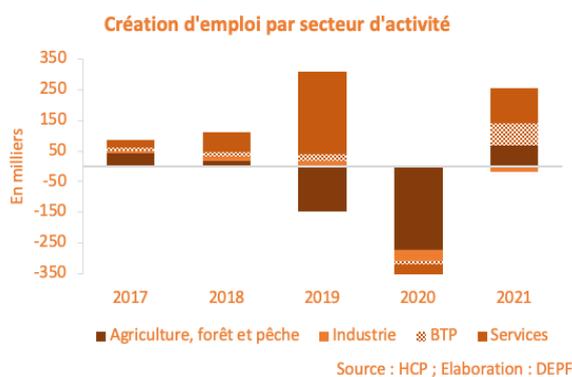
Au niveau des industries extractives et de la production et distribution d'électricité et d'eau, les prix à la production se sont maintenus à leur niveau du mois précédent.

Amélioration de la situation du marché du travail en 2021

Au titre de l'année 2021, le marché du travail marocain a enregistré une hausse du taux d'activité de 0,5 point pour se situer à 45,3% (+0,9 point à 50,9% en milieu rural et +0,4 point à 42,3% en milieu urbain). Ce taux avoisine ainsi le taux d'activité enregistré avant la pandémie (45,8% en 2019). De même, le taux d'emploi s'est accru de 0,3 point pour s'établir à 39,7% (+1,4 point à 48,4% en milieu rural et -0,2 point à 35,1% en milieu urbain). Le niveau atteint par ce taux d'emploi est légèrement inférieur à celui enregistré avant la pandémie (41,6% en 2019).

En matière de création d'emplois, après une perte de 432.000 postes d'emploi en 2020, l'économie marocaine a créé 230.000 nouveaux postes d'emploi en 2021 : 100.000 postes ont été créés en milieu urbain et 130.000 postes en milieu rural. La majorité des emplois créés sont des emplois rémunérés, soient 197.000 postes dont 112.000 postes dans les villes et 85.000 postes en milieu rural. Concernant l'emploi non rémunéré, composé d'environ 98% d'aides familiales, 33.000 postes supplémentaires ont été créés (création de 45.000 postes dans le milieu rural et perte de 12.000 postes en zones urbaines).

Cette dynamique de création d'emplois a concerné l'ensemble des branches d'activité, à l'exception du secteur de l'industrie y compris l'artisanat qui a perdu 19.000 postes (-12.000 postes en zones urbaines et -7.000 postes en zones rurales). Dans le secteur des services, premier contributeur à cette évolution, le volume de l'emploi s'est accru de 115.000 postes. Il s'est accru dans une moindre mesure dans les secteurs du BTP et de l'agriculture forêt et pêche, respectivement de 71.000 et 68.000 postes.



+197.000 postes
(2021)

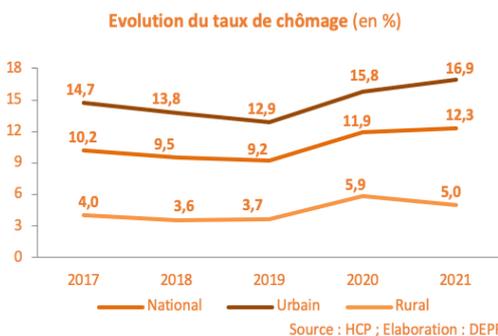


Emploi rémunéré

12,3%
(2021)



Taux de chômage



Quant au taux de chômage, celui-ci s'est accru de 0,4 point entre l'année 2020 et 2021, pour se situer à 12,3% après 11,9%. Ce taux a diminué de 0,9 point à 5% en zones rurales et s'est accru de 1,1 point à 16,9% dans les villes. Les plus fortes hausses au niveau national ont été relevées parmi les jeunes âgés de 25 à 34 ans (+1,1 point) et les diplômés (+1,1 point).

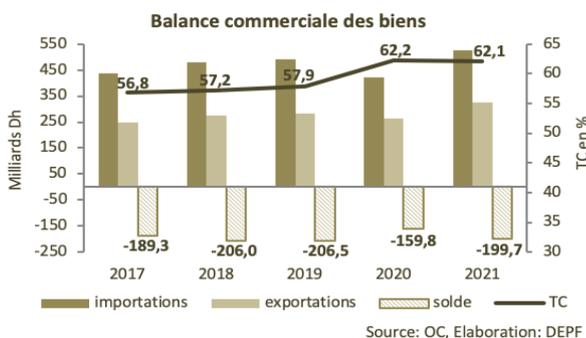
3. ECHANGES EXTÉRIEURS

62,1%
(fin 2021)



Taux de couverture

Au titre de l'année 2021, la situation des échanges extérieurs a été caractérisée par une hausse de 25% du déficit commercial pour s'établir à 199,7 milliards de dirhams. Cette évolution fait suite à une progression de 24,5% des importations contre 24,3% pour les exportations, induisant une quasi-stagnation du taux de couverture à 62,1%. Il importe tout de même de souligner que ce déficit commercial est en baisse de 3,3% par rapport à 2019.

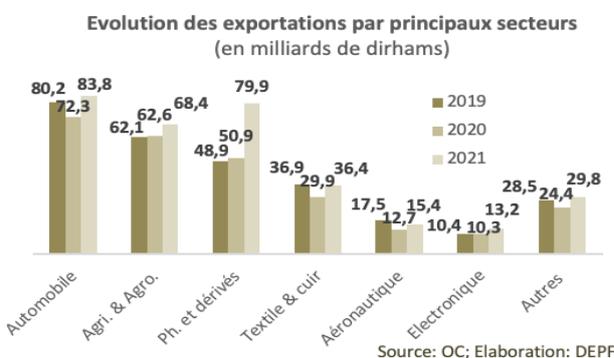


Hausse significative des exportations, tirée par l'ensemble des secteurs

+24,3%
(fin 2021)



Exportations



Au terme de l'année 2021, les exportations se sont situées à 326,9 milliards de dirhams, en augmentation de 24,3% en variation annuelle et de 14,9% comparativement à fin 2019 (période pré-pandémie). Cette dynamique a concerné, plus particulièrement, le secteur des phosphates et dérivés ainsi que l'ensemble des autres secteurs.

Les ventes de phosphates et dérivés se sont appréciées de 57,1% pour ressortir à 79,9 milliards de dirhams à fin 2021, dépassant leur niveau pré-crise qui était de 48,9 milliards de dirhams. Cette évolution fait suite, principalement, à l'augmentation des ventes des engrais naturels et chimiques de 59,3% due à l'effet prix en hausse de 71,4% en glissement annuel.

Hors OCP, les exportations ont affiché une hausse de 16,4% pour atteindre 247 milliards de dirhams. Les ventes du secteur automobile se sont accrues de 15,9% pour atteindre 83,8 milliards de dirhams, valeur supérieure à celle enregistrée à fin 2019, soit 80,2 milliards de dirhams. Cette situation s'explique, principalement, par la hausse des ventes du segment de la construction (+35,2%). Par ailleurs, le nombre de voitures de tourisme exportées a enregistré une hausse de 18,6% (358.745 voitures à fin décembre 2021 contre 302.426 à fin décembre 2020).

Les exportations de textile et cuir, quatrième secteur exportateur à fin 2021, se sont établies à 36,4 milliards de dirhams, en progression de 21,6%. Cette situation est attribuable à la hausse des ventes des vêtements confectionnés (+24,8%), des articles de bonneterie (+29,5%) et dans une moindre mesure des chaussures (+11,2%). Toutefois, ces exportations demeurent en deçà de celles réalisées durant l'année 2019, soit -1,5%.

De leur côté, les ventes du secteur de l'agriculture et agro-alimentaire ont culminé à 68,4 milliards de dirhams, en hausse de 9,2% (contre 62,1 milliards de dirhams à fin 2019). Cette évolution est attribuable à l'accroissement des ventes de l'industrie alimentaire (+11%) et de celles de l'agriculture, sylviculture et chasse (+7%). En revanche, la part des ventes de ce secteur dans le total des exportations perd 2,9 points pour se situer à 20,9% à fin décembre 2021 contre 23,8% à fin décembre 2020.

A leur tour, les exportations du secteur de l'électronique et électricité se sont raffermies de 28,5% à 13,3 milliards de dirhams, en hausse par rapport au niveau enregistré à fin 2019, soit 10,4 milliards de dirhams. Cette évolution incombe essentiellement à la hausse des ventes des fils et câbles de 33,4% et des composants électroniques de 38,2%.

Pour leur part, les ventes du secteur de l'aéronautique ont augmenté de 21,9% à 15,4 milliards de dirhams, sur fond de hausse des exportations relatives à l'assemblage (+31,6%) et à l'EWIS (+5,7%).

Quant aux exportations des autres extractions minières, elles se sont situées à 5 milliards de dirhams, en hausse de 45,2%.

+57,1%
(fin 2021)



Phosphates et dérivés

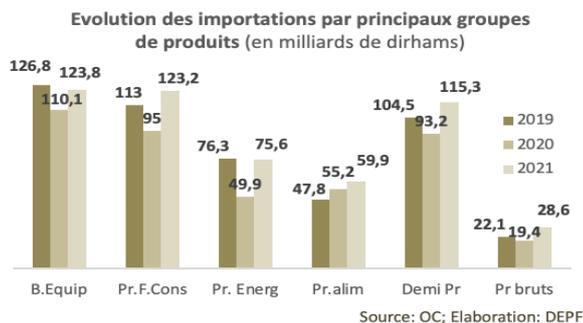
Hausse des importations, regagnant leur niveau d'avant la crise

+24,5%
(fin 2021)



Importations

A fin décembre 2021, les importations de biens ont atteint 526,6 milliards de dirhams, en hausse de 24,5% en glissement annuel et de 7,3% par rapport à fin 2019. Cette évolution fait suite à l'augmentation des achats de l'ensemble des groupes de produits, principalement, ceux des produits finis de consommation, des produits énergétiques, des demi-produits et des biens d'équipement.



Les importations des produits finis de consommation ont augmenté de 29,7% à 123,2 milliards de dirhams, portées par l'augmentation des achats des voitures de tourisme (+46,5%) et des médicaments et autres produits pharmaceutiques (+68,4%) et ce, en lien avec les acquisitions de vaccins anti-Covid19. Ainsi, les achats des produits finis de consommation représentent 23,4% de l'ensemble des importations à fin décembre 2021, après avoir représenté 22,5% à fin 2020.

Concernant la facture énergétique, celle-ci s'est accrue de 51,6% à 75,6 milliards de dirhams, en raison de la hausse des achats de gas-oils et fuel-oils de 54,3%, suite à l'accroissement des prix de 38,5% et des quantités importées de 11,4%. Toutefois, le niveau des importations de ce produit à fin décembre 2021 demeure inférieur à celui affiché à fin 2018 et à fin 2019.

A leur tour, les importations des demi-produits se sont raffermies de 23,7% à 115,3 milliards de dirhams, en raison notamment de la hausse des achats des matières plastiques (+24,6%), de l'ammoniac (+72,3%) et des produits chimiques (+25,5%).

Pour leur part, les achats de biens d'équipement ont atteint 123,8 milliards de dirhams, réalisant une croissance de 12,5%. Cette évolution s'explique, particulièrement, par l'appréciation des acquisitions des parties d'avions et d'autres véhicules aériens (+29%) et des moteurs à pistons (+20,1%).

En outre, les importations des produits bruts ont affiché une hausse de 47,2% à 28,6 milliards de dirhams, suite à l'augmentation des achats de soufres bruts et non raffinés (+5 milliards de dirhams) et de l'huile de soja brute ou raffinée (+1,9 milliard de dirhams).

Dans la même lignée, les importations des produits alimentaires se sont appréciées de 8,4% à 59,9 milliards de dirhams, sous l'effet de la hausse des achats du sucre brut ou raffiné (+33,2%) et du blé (+5,8%).

+29,7%
(fin 2021)



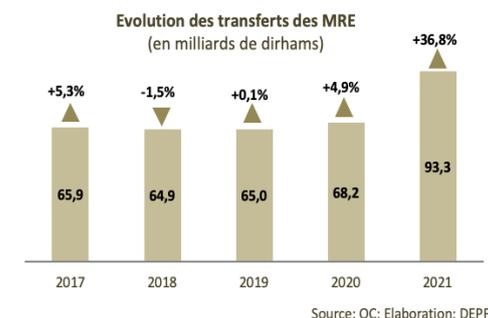
Produits finis de consommation

Bonne performance des transferts des MRE et du flux des IDE

+36,8%
(fin 2021)



Transferts MRE



Au titre de l'année 2021, la croissance des transferts des Marocains Résidant à l'étranger (MRE) a été remarquable (+ 36,8%). Ces transferts ont ainsi atteint un montant record de 93,3 milliards de dirhams. En revanche, les recettes voyages se sont repliées de 6% pour se situer à 34,3 milliards de dirhams après -53,7% à fin 2020 et +7,8% à fin 2019. Ainsi, ces deux postes ont permis de couvrir 63,8% du déficit commercial contre 65,5% un an auparavant.

Par ailleurs, le flux net des Investissements Directs Etrangers au Maroc a enregistré un accroissement de 20,5% à 20,2 milliards de dirhams. Cette évolution fait suite à une hausse des recettes (+17% à 32,2 milliards de dirhams) plus importante que celle des dépenses (+11,5% à plus de 12 milliards de dirhams).

Concernant les investissements directs marocains à l'étranger (IDME), ceux-ci ont atteint 17,9 milliards de dirhams, montant le plus haut atteint au titre des cinq dernières années, affichant une hausse de 10,2 milliards de dirhams. Cette hausse reste toutefois légèrement inférieure à celle réalisée par les cessions de ces investissements (+10,5 milliards de dirhams à 13,6 milliards). Ainsi, le flux net des IDME a reculé de 6,8% pour se situer à 4,4 milliards de dirhams.

4. FINANCES PUBLIQUES (HORS TVA DES COLLECTIVITÉS LOCALES)

L'exécution de la Loi de Finances à fin janvier 2022 fait ressortir un déficit budgétaire de 467 millions de dirhams après un excédent de 2,6 milliards l'année précédente. Cette évolution a résulté, particulièrement, de la hausse des dépenses globales à un rythme plus important que celui des recettes ordinaires (+18,4% contre +2%).

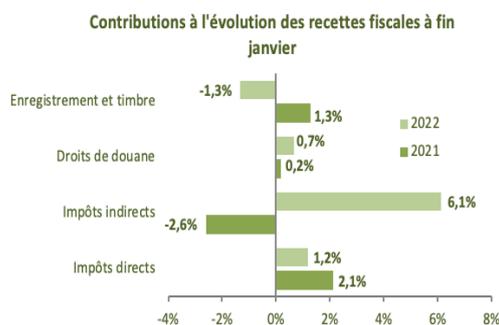
Performance positive des recettes fiscales

A fin janvier 2022, les recettes ordinaires ont enregistré un taux de réalisation de 8,3% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2022 et une hausse de 2% par rapport à leur niveau à fin janvier 2021 pour atteindre 21,9 milliards de dirhams. Cet accroissement a concerné les recettes fiscales, alors que celles non fiscales ont reculé.

+3,5%



Impôts directs



Les recettes fiscales se sont accrues de 6,6% pour atteindre 21,4 milliards de dirhams à fin janvier 2022, se concrétisant à hauteur de 9,6% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2022. Cette hausse a concerné la plupart des principales rubriques à l'exception des recettes relatives aux droits d'enregistrement et de timbre.

Les recettes des impôts directs ont atteint 7,1 milliards dirhams, enregistrant un taux de réalisation de 7,3% et une augmentation de 3,5% par rapport à leur niveau à fin janvier 2021. Cette évolution incorpore, particulièrement, la hausse des recettes de l'IS de 8,6% pour s'établir à 1,7 milliard de dirhams et ce, grâce à l'effet du contrôle fiscal et de l'appréciation des recettes de l'IS sur les produits des actions. De même, les recettes de l'IR ont augmenté de 0,5% pour se situer à 5,2 milliards de dirhams, bénéficiant notamment de la hausse des recettes générées par l'IR sur salaires et l'IR professionnel et des opérations de contrôle fiscal, conjuguées à un effet de base lié aux recettes exceptionnelles recouvrées en 2021 dans le cadre des opérations de régularisation spontanée de la situation fiscale du contribuable.

De leur côté, les recettes des impôts indirects ont enregistré un taux d'exécution de 10% pour atteindre 9,8 milliards de dirhams, en hausse de 14,3%. Par composante, les recettes de la TVA se sont accrues de 16% à 7,3 milliards de dirhams, recouvrant une hausse des recettes de la TVA intérieure de 6,7% à 3,7 milliards, suite au regain de vigueur de la consommation des ménages, et de celles de la TVA à l'importation de 27,3% à 3,7 milliards, attribuable essentiellement à la TVA sur les produits hors énergie. Dans le même sens, en relation avec la hausse des mises à la consommation, les recettes des TIC se sont renforcées de 9,4% à 2,5 milliards de dirhams. Cette progression est due notamment à la hausse des recettes des TIC sur les produits énergétiques de 7,9% à 1,3 milliard de dirhams et de celles sur les tabacs manufacturés de 2,6% à 933 millions de dirhams.

Pour leur part, les recettes afférentes aux droits de douane se sont consolidées de 15,8% pour atteindre 988 millions de dirhams, soit un taux d'exécution de 8,2%. En revanche, les recettes relatives aux droits d'enregistrement et de timbre se sont repliées de 7,2% pour se situer à 3,5 milliards de dirhams, enregistrant un taux de réalisation de 23,2%.

S'agissant des recettes non fiscales, celles-ci ont reculé de 80,8% pour s'établir à 212 millions de dirhams, se concrétisant à hauteur de 0,6%. Cette évolution s'explique, essentiellement, par la baisse des recettes en provenance des établissements et entreprises publics de 89,9% à 56 millions de dirhams et des autres recettes non fiscales de 71,6% à 156 millions de dirhams, dont 133 millions de dirhams au titre des produits des ministères contre 550 millions de dirhams à fin janvier 2021.

+14,3%



Impôts indirects

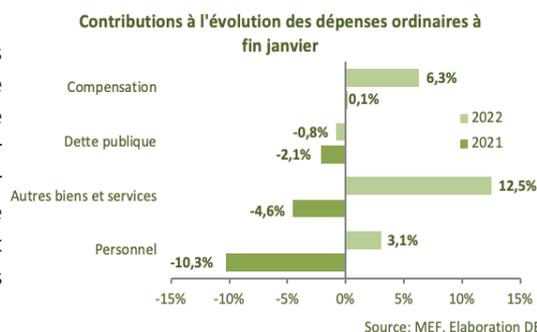
Hausse des dépenses ordinaires, notamment, celles de biens et services et de compensation

+21,1%



Dépenses ordinaires

A fin janvier 2022, les dépenses ordinaires ont enregistré un taux de réalisation de 9,4% par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2022 et une hausse de 21,1% par rapport à leur niveau à fin janvier 2021 pour se situer à 24,6 milliards de dirhams. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement des dépenses de biens et services et de la charge de compensation.



Comparées aux prévisions de la Loi de Finances 2022, les dépenses de biens et services se sont concrétisées à hauteur de 9,8% pour atteindre 21,3 milliards de dirhams, en hausse de 17,5% par rapport à fin janvier 2021. Cette évolution incorpore une augmentation des dépenses de personnel de 6,2% à 10,8 milliards de dirhams et de celles des autres biens et services de 31,9% à 10,5 milliards de dirhams.

De son côté, la charge de compensation s'est appréciée de 92,5%, atteignant ainsi 2,7 milliards de dirhams pour enregistrer un taux de réalisation de 15,7%. Cette évolution s'explique, particulièrement, par le renchérissement du cours du gaz butane.

En revanche, les charges en intérêts de la dette, exécutées à hauteur de 2,3%, ont reculé de 20,7% pour se situer à 640 millions de dirhams. Cette évolution recouvre une baisse des charges en intérêts de la dette extérieure de 56,5% à 193 millions de dirhams, atténuée par l'augmentation de celles de la dette intérieure de 22,8% à 447 millions de dirhams.

Globalement, l'évolution des recettes et des dépenses ordinaires à fin janvier 2022 a dégagé un solde ordinaire négatif de 2,7 milliards de dirhams après un solde positif de 1,2 milliard de dirhams un an auparavant.

Concernant les dépenses d'investissement, elles se sont accrues de 8,2%, par rapport à fin janvier 2021, pour atteindre 12,3 milliards de dirhams, enregistrant un taux de réalisation par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2022 de 15,7%.

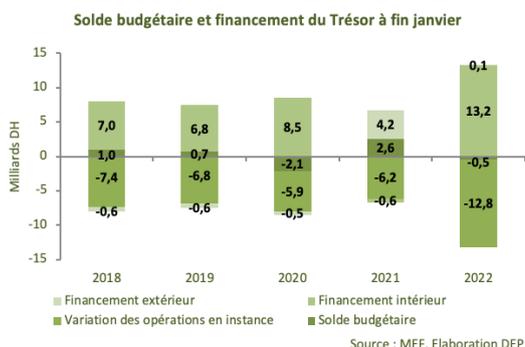
+17,5%



Dépenses biens & services

Solde budgétaire déficitaire

L'exécution de la Loi de Finances à fin janvier 2022 fait ressortir un déficit budgétaire de 467 millions de dirhams après un excédent de 2,6 milliards l'année précédente. Cette évolution du déficit budgétaire tient compte de la hausse de l'excédent des comptes spéciaux du Trésor de 13,7% à 14,5 milliards de dirhams.



Eu égard à la baisse des opérations en instance de 12,8 milliards de dirhams, le besoin de financement du Trésor s'est établi à 13,2 milliards de dirhams. Ce besoin a été couvert essentiellement par le recours au financement intérieur pour un flux net de 13,2 milliards de dirhams, alors que le flux net de la dette extérieure a atteint à peine 79 millions de dirhams.

467 M.DH



Déficit budgétaire

5. FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Décélération de la croissance des crédits bancaires

+5,2%

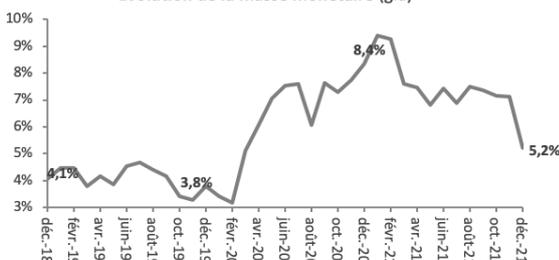


Masse monétaire

À fin décembre 2021, la masse monétaire (M3) s'est accrue, par rapport au mois précédent, de 0,7% pour atteindre 1.562,7 milliards de dirhams. Cette évolution s'explique, particulièrement, par la hausse des crédits bancaires et des avoirs officiels de réserve (AOR), alors que les créances nettes des institutions de dépôt sur l'administration centrale ont reculé.

En glissement annuel, le rythme d'accroissement de la masse monétaire a ralenti, se situant à +5,2% après +7,1% à fin novembre 2021 et +8,4% à fin décembre 2020. L'évolution enregistrée comparativement à celle de l'année précédente est attribuable, notamment, à la décélération de la croissance des crédits bancaires et des avoirs officiels de réserve, alors que celle des créances nettes sur l'administration centrale s'est accélérée.

Evolution de la masse monétaire (g.a)



Source: BAM, Elaboration DEPF

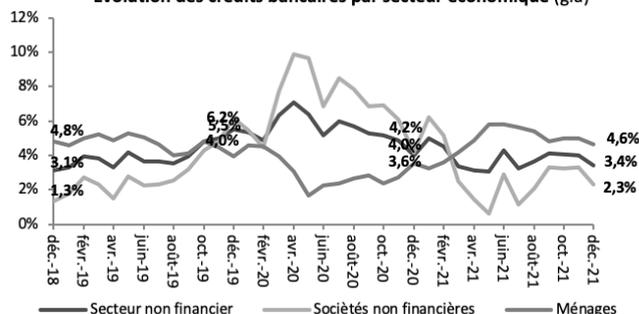
A fin décembre 2021, les crédits bancaires se sont accrues par rapport au mois précédent de 2,2% pour atteindre 988,2 milliards de dirhams, incorporant une hausse des crédits au secteur financier de 19,5% et un léger recul de ceux au secteur non financier de 0,2% (dont ceux aux sociétés non financières (-0,8%) et ceux aux ménages (+0,2%)). Par objet économique, cette évolution recouvre, particulièrement, la hausse des crédits à caractère financier de 19,8%, de trésorerie de 1,2% et à l'immobilier de 0,9% (habitat (+0,5%) et promotion immobilière (+1,6%)) et la baisse de ceux à l'équipement et à la consommation respectivement de 4% et 0,2%.

+3%



Crédits bancaires

Evolution des crédits bancaires par secteur économique (g.a)



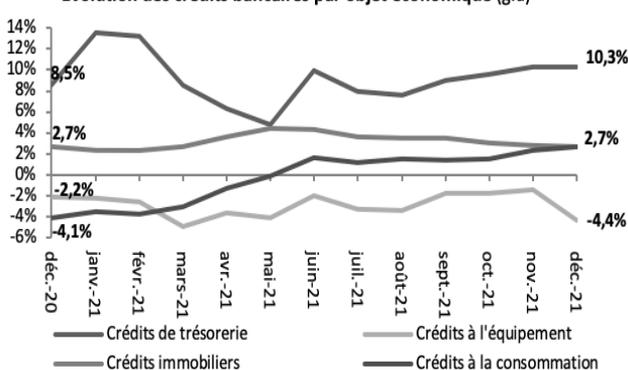
Source: BAM, Elaboration DEPF

En glissement annuel, le taux de progression des crédits bancaires s'est amélioré par rapport à celui du mois antérieur, se situant à +3% après +2,8%, tandis qu'il a ralenti comparativement à celui de l'année dernière (+4,6%). Cette décélération a concerné aussi bien les crédits au secteur non financier (+3,4% après +4% à fin décembre 2020) que ceux au secteur financier (+1% après +7,8% l'année dernière).

Le ralentissement des crédits au secteur non financier a concerné, surtout, les crédits aux sociétés non financières (+2,3% après +4,2% l'année précédente), alors que la croissance des crédits aux ménages s'est améliorée (+4,6% après +3,6% un an auparavant).

Par objet économique, l'évolution des crédits bancaires recouvre d'une part, l'accroissement de la baisse des crédits à l'équipement (-4,4% après -2,2% à fin décembre 2020) et le ralentissement du taux de progression des crédits à caractère financier (+2,8% après +11,5% un an auparavant). Elle recouvre d'autre part, l'accélération du taux de progression des crédits de trésorerie à +10,3% après +8,5% l'année dernière et la hausse des crédits à la consommation de 2,7% après une baisse de 4,1% à fin décembre 2020.

Evolution des crédits bancaires par objet économique (g.a)



Source: BAM, Elaboration DEPF

+4,6%



Crédits ménages



Quant à la croissance des crédits à l'immobilier, celle-ci s'est maintenue à +2,7%, recouvrant l'amélioration de la croissance des crédits à l'habitat (+4,9% après +3,4% l'année précédente), atténuée par la baisse des crédits à la promotion immobilière de 7% après un léger recul de 0,7% à fin décembre 2020. S'agissant des créances en souffrance, leur croissance a ralenti à +4% après +14,7% l'année antérieure.

Concernant les avoirs officiels de réserve (AOR), ils se sont accrus, par rapport au mois précédent, de 2,5% (+8,2 milliards de dirhams) pour atteindre 330,8 milliards de dirhams à fin décembre 2021. Cette évolution est en relation, particulièrement, avec les achats de devises par Bank Al-Mghrib dans le cadre des opérations d'adjudication d'un montant d'environ 6,2 milliards de dirhams. Ces avoirs ont représenté l'équivalent de 6 mois et 22 jours d'importations de biens et services, après 6 mois et 17 jours à fin novembre 2021 et 7 mois et 6 jours l'année précédente.

6 mois et 22 jours d'importations (B&S)



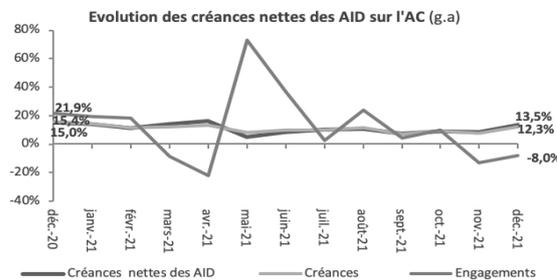
AOR

Toutefois, en glissement annuel, le taux de progression des avoirs officiels de réserve a ralenti, se situant à +3,2% (+10,3 milliards de dirhams), après +10,6% (+30,8 milliards) le mois précédent et +26,5% (+67,2 milliards) l'année dernière.



Source: BAM, Elaboration DEPF

Concernant les créances nettes des institutions de dépôt sur l'administration centrale (AC), celles-ci ont reculé, en glissement mensuel, de 1,8% à fin décembre 2021, atteignant ainsi 273,9 milliards de dirhams, après une hausse de 3,7% le mois précédent.



Source: BAM, Elaboration DEPF

En glissement annuel, le taux de progression de ces créances s'est accéléré, se situant à +14,4% à fin décembre 2021 après +8,4% à fin novembre 2021 et +12,7% l'année précédente. Toutefois, cette évolution incorpore le ralentissement des recours du Trésor aux Autres Institutions de Dépôts (AID) par rapport à l'évolution de l'année dernière (+13,5% après +15% à fin décembre 2020).

L'évolution de ces recours recouvre l'effet conjoint du ralentissement du rythme de hausse des créances des AID sur l'AC (+12,3% après +15,4% à fin décembre 2020), notamment, leur portefeuille en bons du Trésor (+14% après +22,2% à fin décembre 2020), et la baisse de leurs engagements vis-à-vis de l'AC de 8% après une hausse de 21,9% à fin décembre 2020.

Au niveau des composantes de la masse monétaire, la hausse de cette dernière, en glissement mensuel, est attribuable, plus particulièrement, à l'augmentation de la monnaie scripturale de 3,9%, de la circulation fiduciaire de 0,2% et des placements à vue de 0,5%. En revanche, les comptes à terme auprès des banques et les détentions en titres d'OPCVM monétaires ont reculé respectivement de 2% et 4,8%.

En glissement annuel, l'évolution de la masse monétaire incorpore, plus particulièrement, le ralentissement de la croissance de la circulation fiduciaire (+6,5% après +20,1% l'année dernière), de la monnaie scripturale (+6,7% après +8,6% à fin décembre 2020) et des titres d'OPCVM monétaires (+15,2% après +17,1% un an auparavant), ainsi que l'amélioration du rythme de progression des placements à vue (+2,8% après +1,7% à fin décembre 2020) et la légère hausse des comptes à terme auprès des banques de 0,6% après une baisse de 9,5% l'année précédente.

Concernant les agrégats de placements liquides, leur encours a reculé, par rapport au mois précédent, de 0,7%, sous l'effet conjoint de la baisse de l'encours des titres d'OPCVM obligataires (PL2) de 2,2%, la quasi-stagnation de celui des titres d'OPCVM contractuels des titres de créances négociables (PL1) (-0,1%) et la hausse de celui des titres d'OPCVM actions et diversifiés (PL3) de 1%. En glissement annuel, la croissance de cet encours s'est accélérée à +8,3% après +7,4% à fin décembre 2020, notamment, celle de PL3 (+66,4% après +2,3%), tandis que celle de PL1 et PL2 a ralenti (respectivement +2,7% et +4,7% après +7,5% et +8,3%).

74,9 Mds DH
(janvier)



Injection de liquidité
(Volume moyen)

1,50%



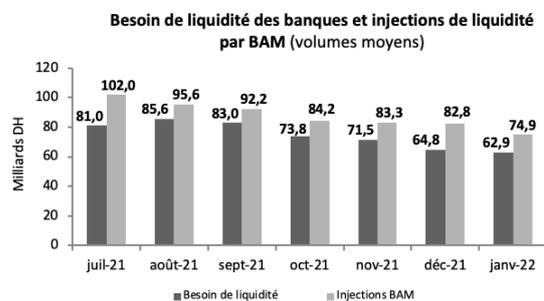
TIMPJJ

4,3 Mds DH
(janvier)



Transactions interbancaires
(Volume moyen)

Poursuite de l'atténuation du besoin en liquidité des banques au cours du mois de janvier 2022

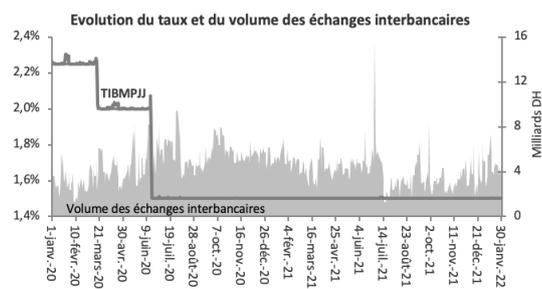


Source: BAM, Elaboration DEFP

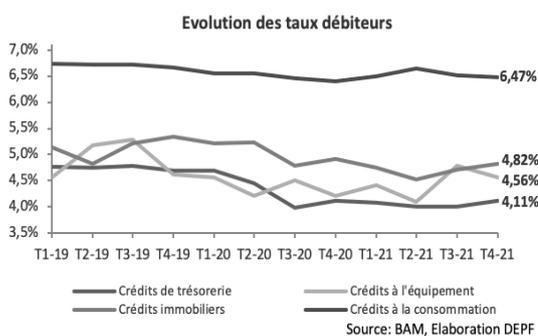
Au cours du mois de janvier 2022, le besoin en liquidité des banques a poursuivi son atténuation pour se situer en moyenne hebdomadaire à 62,9 milliards de dirhams après 64,8 milliards en décembre 2021 et 71,5 milliards en novembre 2021. Dans ce cadre, Bank Al-Maghrib a réduit le volume de ses injections de liquidité qui s'est établi en moyenne hebdomadaire à 74,9 milliards de dirhams après 82,8 milliards en décembre 2021 et 83,3 milliards en novembre 2021.

Les interventions de la Banque Centrale ont porté, essentiellement, sur les avances à 7 jours sur appels d'offre (32,3 milliards de dirhams après 36,5 milliards en décembre 2021), les opérations de pensions livrées (22,7 milliards de dirhams, soit quasiment le même niveau enregistré le mois précédent) et les prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME (19,9 milliards de dirhams après 23,5 milliards en décembre 2021).

Quant au taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (Timpjj), celui-ci se maintient, depuis le 18 juin 2020, en évolution quasi-stable, alignée sur le taux directeur à 1,50%. S'agissant du volume moyen des transactions interbancaires, il s'est accru par rapport au mois précédent de 10,8% pour atteindre 4,3 milliards de dirhams en janvier 2022.



Source BAM, Elaboration DEFP

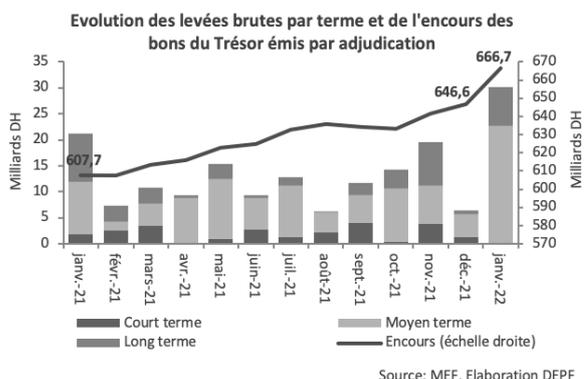


Source: BAM, Elaboration DEFP

Concernant l'évolution des taux débiteurs, le taux moyen pondéré global a enregistré une hausse, en glissement trimestriel, de 9 points de base pour atteindre 4,44% au quatrième trimestre 2021, après une légère augmentation de 3 pb au T3-2021. Cet accroissement a concerné les taux des crédits de trésorerie (+11 pb à 4,11%) et à l'immobilier (+10 pb à 4,82%), alors que ceux des crédits à l'équipement et à la consommation ont reculé respectivement de 23 pb et 4 pb à 4,56% et 6,47%.

Hausse notable des souscriptions du Trésor au cours du mois de janvier 2022

Les levées brutes du Trésor au niveau du marché des adjudications au titre du mois de janvier 2022 ont enregistré une hausse importante comparativement au mois précédent pour atteindre 30,2 milliards de dirhams après 6,5 milliards en décembre 2021. Ces levées ont concerné les maturités moyennes et longues, alors que le trésor n'a pas recouru aux maturités courtes durant ce mois.



Le volume levé des maturités moyennes est passé de 4,4 milliards de dirhams en décembre 2021 à 22,6 milliards en janvier 2022, prédominant les levées du mois à hauteur de 75% après 68,2% le mois précédent. De même, celui des maturités longues s'est raffermi, passant de 700 millions de dirhams à 7,6 milliards, canalisant 25% des souscriptions du Trésor après 10,8% le mois antérieur.

30,2 Mds DH
(fin janvier)



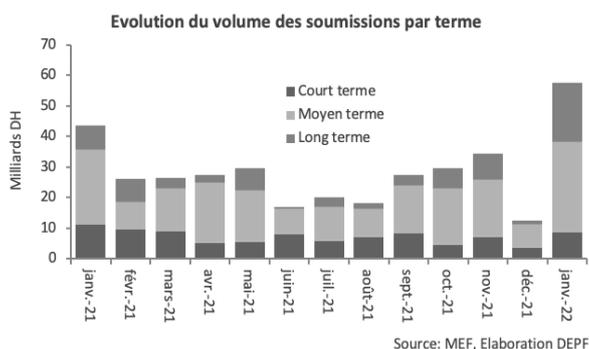
Levées brutes du Trésor

Les remboursements du Trésor au titre du mois de janvier 2022 ont atteint 10,1 milliards de dirhams contre 1,5 milliard le mois précédent. De ce fait, les levées nettes du Trésor ont quadruplé pour se situer à 20,1 milliards de dirhams contre 5 milliards en décembre 2021.

Eu égard à ces évolutions, l'encours des bons du Trésor émis par adjudication s'est établi à 666,7 milliards de dirhams à fin janvier 2022, en hausse de 3,1% par rapport à fin décembre 2021. La structure de cet encours reste prédominée par les maturités longues quoique leur part ait légèrement reculé de 0,8 point pour se situer à 56,8% après 57,6% à fin décembre 2021, devançant les maturités moyennes dont la part s'est appréciée de 1,9 point à 40,4%. La part des maturités courtes, quant-à-elle, demeure faible et a reculé de 1,1 point à 2,9%.

S'agissant du volume des soumissions sur le marché des adjudications au titre du mois de janvier 2022, il s'est raffermi par rapport au mois précédent, passant de 12,6 milliards de dirhams à 57,7 milliards.

Le volume des soumissions a été orienté en premier lieu aux maturités moyennes dont le volume a quasiment quadruplé, passant de 7,6 milliards de dirhams à 29,7 milliards, soit 51,5% du volume des soumissions après 60,8% le mois précédent. De son côté, le volume soumissionné en maturités longues s'est raffermi, passant de 1,4 milliard de dirhams à 19,4 milliards, représentant 33,6% des soumissions après 11% en décembre 2021.



10,1 Mds DH
(fin janvier)



Remboursements du Trésor

De même, le volume soumissionné des maturités courtes a plus que doublé pour se situer à 8,6 milliards de dirhams après 3,6 milliards en décembre 2021, représentant 15% du volume des soumissions après 28,2% le mois dernier.

Evolution des taux des bons du Trésor

	Jan-22	Dernières émissions		Var
		Taux	Date	
13 semaines	-	1,35%	Déc-21	-
26 semaines	-	1,40%	Déc-21	-
52 semaines	-	1,56%	Déc-21	-
2 ans	1,82%	1,73%	Déc-21	+9 pb
5 ans	2,09%	2,01%	Déc-21	+8 pb
10 ans	2,43%	2,32%	Déc-21	+11 pb
15 ans	2,71%	2,64%	Nov-21	+7 pb
20 ans	-	2,84%	Nov-21	-
30 ans	3,28%	3,28%	Nov-21	-

S'agissant de l'évolution des taux moyens pondérés primaires des émissions des bons du Trésor au titre du mois de janvier 2022, comparativement aux taux des dernières émissions, ceux-ci ont enregistré des hausses comprises entre 7 et 11 points de base, à l'exception du taux des bons à 30 ans qui a stagné à 3,28%.

Source : MEF, Calculs DEPF

Poursuite de l'évolution favorable des indicateurs de la Bourse de Casablanca à fin janvier 2022

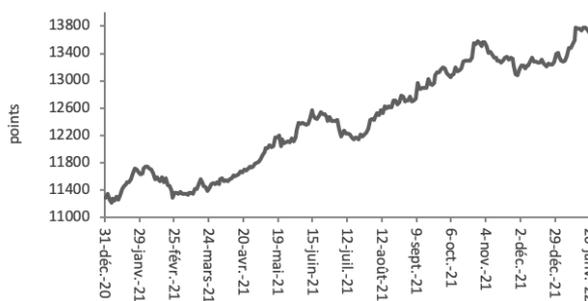
+3,9% et +4,3%
(fin jan-22/fin déc-21)



MASI et MSI 20

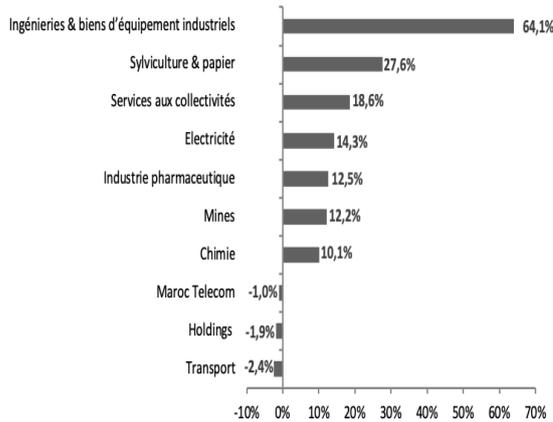
Au cours du mois de janvier 2022, les indicateurs de la Bourse de Casablanca ont poursuivi leur évolution positive. Ainsi, les indices MASI et MSI 20 ont clôturé le mois à 13883,49 et 1131,96 points respectivement, enregistrant un accroissement de 3,9% et 4,3% par rapport à fin décembre 2021 et de 19,4% et 18,9% par rapport à leurs niveaux à la même période de l'année précédente.

Evolution du MASI



Source: Bourse de Casablanca, Elaboration DEPF

Les dix plus fortes variations des indices sectoriels à fin janvier 2022
(variations par rapport à fin décembre 2021)



Au niveau sectoriel, à l'exception des indices de transport, des holdings et de Maroc Telecom qui ont reculé respectivement de 2,4%, 1,9% et 1%, les indices des autres secteurs ont enregistré des performances positives par rapport à fin décembre 2021. Ces performances ont été, particulièrement, remarquables pour les secteurs des ingénieries et biens d'équipement industriels (+64,1%), de sylviculture et papier (+27,6%), des services aux collectivités (+18,6%) et de l'électricité (+14,3%). De même, les indices des banques et du BTP se sont accrus de 4% et 4,5% respectivement.

Source: Bourse de Casablanca, Elaboration DEPF

Banques : +4%
Maroc Telecom : -1%
BTP : +4,5%



Indices sectoriels

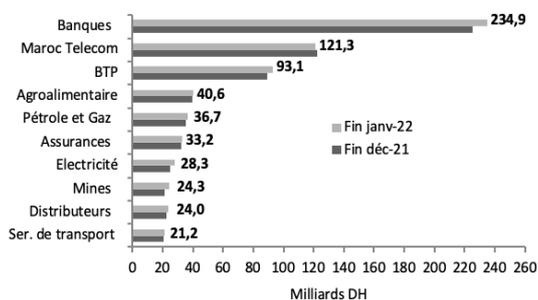
719,3 Mds DH



Capitalisation boursière

De son côté, la capitalisation boursière a poursuivi son amélioration, pour clôturer le mois de janvier 2022 à 719,3 milliards de dirhams, en hausse de 4,1% par rapport à fin décembre 2021 et de 19,7% par rapport à fin janvier 2021. L'amélioration en glissement mensuel a résulté, particulièrement, des contributions positives des secteurs des banques, du BTP, de l'électricité et des mines.

Les dix plus fortes capitalisations sectorielles



Source: Bourse de Casablanca, Elaboration DEPF

Le volume global des transactions réalisées au titre du mois de janvier 2022 a atteint 3,8 milliards de dirhams, en hausse de 14,6% par rapport au même mois de l'année précédente. Ce volume s'est réparti à hauteur de :

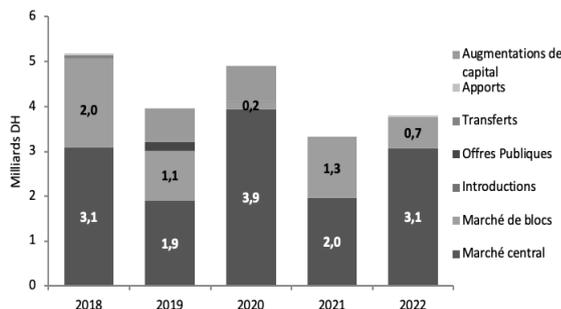
- 81,1% pour le marché central où les transactions ont augmenté, en glissement annuel, de 56,8% pour atteindre 3,1 milliards de dirhams. Les valeurs Attijariwafa Bank, Bank of Africa, BCP et Ittissalat Al-Maghrib ont canalisé respectivement 14,2%, 9,5%, 8% et 7,8% du volume des transactions en actions sur ce compartiment ;
- 17,8% pour le marché de blocs où les échanges ont reculé, comparativement à fin janvier 2021, de 49,7% pour se situer à 673,4 millions de dirhams ;
- 0,8% pour les apports d'actions ;
- 0,4% pour les transferts d'actions.

3,8 Mds DH



Volume global des transactions

Evolution du volume global des transactions à fin janvier



Source: Bourse de Casablanca, Elaboration DEPF

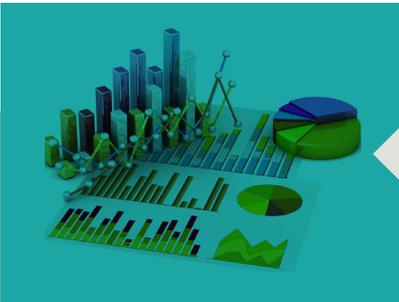
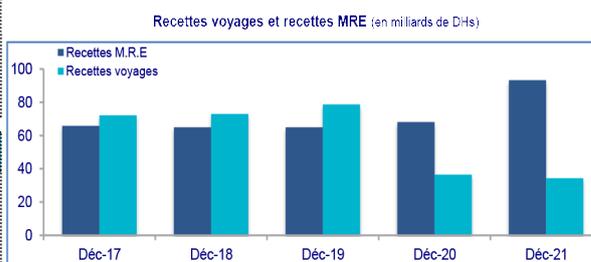
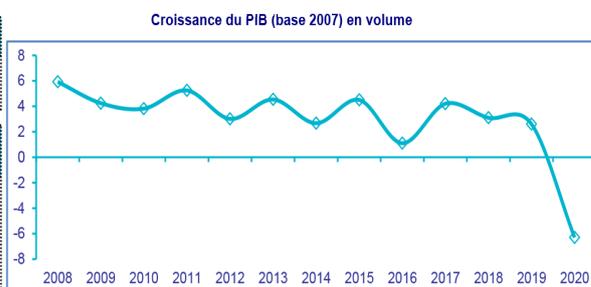


TABLEAU DE BORD

N° : 300

Tableau de bord de l'économie marocaine

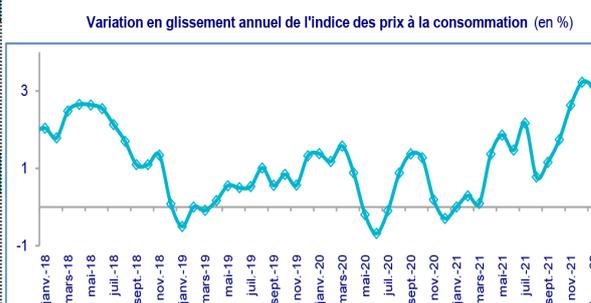
Agrégats de la comptabilité nationale(1)	2018	2019	2020
Produit Intérieur Brut(aux prix de l'année précédente) (base 2007)	3,1	2,6	-6,3
Echanges extérieurs (milliards de Dhs)			
Importations globales	422 861	526 647	24,5
Produits énergétiques	49 878	75 639	51,6
Produits finis d'équipement	110 069	123 821	12,5
Produits alimentaires	55 220	59 866	8,4
Exportations globales	263 089	326 902	24,3
Phosphate et dérivés	50 868	79 893	57,1
Automobile	72 283	83 783	15,9
Déficit commercial	-159 772	-199 745	25,0
Taux de couverture (en %)	62,2	62,1	
Transferts MRE	68 185	93 255	36,8
Recettes voyages	36 458	34 273	-6,0
Recettes des IDE	27 525	32 194	17,0



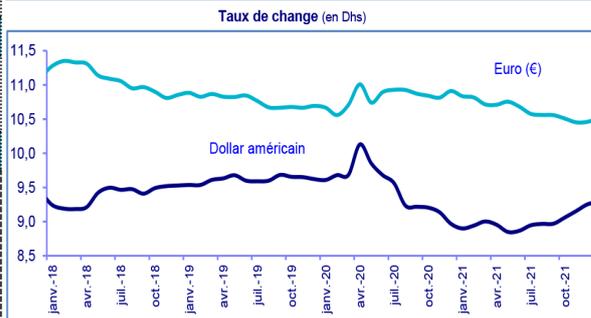
Monnaie (milliards de Dhs)	déc-20	déc-21	(%)
Agrégat M3	1 485 118	1 562 749	5,2
Avoirs officiels de réserve	320 568	330 832	3,2
Créances nettes sur l'administration centrale	239 391	273 905	14,4
Créances sur l'économie	1 131 670	1 182 401	4,5
Dont : Crédits des AID	966 928	996 664	3,1
Crédits immobiliers	284 199	291 953	2,7
Crédits à l'équipement	180 060	172 147	-4,4
Crédits à la consommation	54 248	55 712	2,7



Bourse	janv-21	janv-22	(%)
MASI	11 630	13 883	19,4
MSI 20	952	1 132	18,9
Volume des transactions (2) (millions de Dhs)	3 301	3 749	13,6
Indice des prix à la consommation (100=2017)			
Indice des prix à la consommation	102,3	105,5	3,1
Produits alimentaires	100,7	105,0	4,3
Produits non alimentaires	103,4	105,8	2,3
Taux de change (en MAD)			
Euro	10,84	10,51	-2,96
Dollar américain US\$	8,90	9,29	4,37



Taux d'intérêt (dernières émissions)	déc-21	janv-22	Pb 100
Taux adjudications (52 semaines)	1,56	-	-
(2 ans)	1,73	1,82	9
(5 ans)	2,01	2,09	8
(10 ans)	2,32	2,43	11
(15 ans)	2,64	2,71	7



Finances publiques (hors TVA des CL)	janv-21	janv-22	(%)
Recettes ordinaires (R.O) (en millions de Dhs)	21 485	21 905	2,0
Recettes fiscales	20 106	21 438	6,6
Impôts directs	6 909	7 148	3,5
IS	1 609	1 747	8,6
IR	5 206	5 232	0,5
Impôts indirects	8 610	9 838	14,3
TVA	6 333	7 348	16,0
TIC	2 277	2 490	9,4
Droits de douane	853	988	15,8
Enregistrement et timbre	3 734	3 464	-7,2
Recettes non fiscales	1 106	212	-80,8
Recettes en provenance des établissements et entreprises publics	556	56	-89,9
Dépenses ordinaires (D.O)	20 280	24 557	21,1
Biens et services	18 087	21 251	17,5
Personnel	10 135	10 762	6,2
Autres biens et services	7 952	10 489	31,9
Dettes publiques	364	447	22,8
Dettes publiques extérieures	444	193	-56,5
Compensation	1 385	2 666	92,5
Investissement	11 337	12 266	8,2
Activités sectorielles	sept-20	sept-21	(%)
Parc global de la téléphonie mobile (milliers)	48 072	52 012	8,2
Taux de pénétration (%)	134	143	
Parc global de la téléphonie fixe (milliers)	2 300	2 460	6,9
Parc total des abonnés Internet (milliers)	28 748	33 860	17,8
	déc-20	déc-21	(%)
Nuitées dans les EHC ⁽⁴⁾ (en milliers)	6 976	9 194	31,8
Arrivées de touristes (y compris MRE) (en milliers)	2 778	3 722	34,0
Trafic portuaire gérés par l'ANP (mille tonnes)	92 511	91 011	-1,6
Energie appelée nette (GWh)	38 372	40 512	5,6
Consommation d'électricité (GWh)	30 284	31 957	5,5
Chiffre d'affaires à l'exportation de l'OCP (millions Dhs)	50 868	79 893	57,1
	janv-21	janv-22	(%)
Débarquements de la pêche côtière (en mille tonne)	72	47	-34,7
Débarquements de la pêche côtière (en millions DH)	1 069	1 189	11,3
Ventes de ciment (mille tonnes)	1 037	1 129	8,8
Emploi	T4-2019	T4-2020	T4-2021
Taux d'activité	45,9	44,4	44,2
Taux de chômage	10,2	12,2	11,9
Urbain	14,3	16,3	16,5
Diplômés	19,0	20,7	21,6
Agés de 15 à 24 ans	42,4	46,4	48,5
Variation des indices de la production (3)	T3-2020	T3-2021	(%)
Mines	140,1	148,2	5,8
Industries manufacturières hors raffinage de pétrole	104,1	107,5	3,3
Produits des industries alimentaires	113,7	123,8	8,9
Fabrication de textiles	72,8	81,2	11,5
Produits de l'industrie automobile	96,6	85,2	-11,8
Electricité	136,0	141,5	4,0

* Chiffres estimés

- (1) Taux de variation, Source HCP
- (2) Volume des transactions sur le marché central et sur le marché de blocs
- (3) Indice de la production selon la base 2015
- (4) EHC : établissements d'hébergement classés

